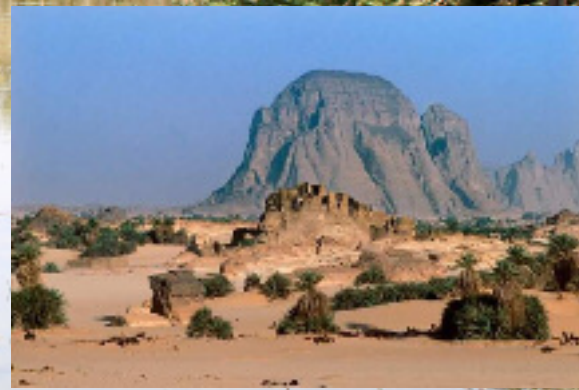


Spécial Communes du Kawar (Bilma)

NIGERAMA

MAGAZINE D'INFORMATIONS GENERALES - EDITÉ PAR L'AGENCE NIGERIENNE DE PRESSE (ANP)
NUMÉRO HORS SÉRIE - SPÉCIAL COMMUNE DU KAWAR - JANVIER 2022

Zoom sur les oasis du Kawar



Intronisation du 14^{ème} chef du Canton de Fachi, Honorable Agrama Kiari Sidi Tchagam





Sommaire

NIGERAMA

Spécial Les Oasis du Kawar

Janvier 2022

BP: 11158 NIAMEY-NIGER

Site : www.anp.ne

Directeur de Publication

Dalatou Malam Mamane

Directeur de la Rédaction

Chégo Abdourahmane

Red-Chef Multimédias

Kailou Pantcho Maman

Réd-Chef Régions

Assane Saley

Rédaction

Abdoua Tsahirou

Abdoulaye Issa Ounténi

Abdoulaye Harouna

Amadou Tiémogo

Amina Diabiri Assimiou

Haoua Abdoulaye

Issa Abassa

Mahamane Amadou

Mahamane Sabo Bachir

Maïmouna M. Touré

Mariama Abdou A.

Sani Maman Lawan

Siddo Yacouba

Yacine A. Mamoudou

Abdoul Rahamane Ousman Maman

Djamila Boubacar Zanguina

Ibrahim Tanko Rahila

Halima Roger Emmanuel

Lawan Issoufou Abdoukader

Documentation

Maïna H. Mahamane

Infographie

ABARI Maïna

Photographie

Moctar Abdoumoumouni

Conception et réalisation

A.N.P.

Impression : NIN

Tirage : 1000 ex.

Focus : Interview de Mamane Awali Bouro, Préfet du Département de Bilma.....	4-5
Carnet de voyage : Sur la route Agadez-Bilma.....	6
Vie des communes : Entretien avec M. Abari Kochi Maina, Maire de la Commune urbaine de Bilma...	7-9
Economie : Kalala, mines de sel, marché temporaire et cité saisonnière.....	10-11
Commune rurale de Dirkou : Entretien avec Dr. Mallam Sanda, Vice-Maire de Dirkou.....	12-14
A coeur ouvert avec M. Boubacar Djaram, Maire de Dirkou....	15-17
Canton de Dirkou : Des pratiques et rituels traditionnels en disparition.....	18-20
Administration territoriale : Bilma, plus de 60 commandants militaires depuis 1906.....	21-22
Culture : Le Fort ou "Gassar" et les Tima, l'ingéniosité contre les envahisseurs.....	23-24
Tradition : Symboliques de circoncision au Kawar.....	25
L'enfance au Kawar.....	26
Commune rurale de Fachi : Entretien avec M. Charou Ramadan Sanda, Maire de Fachi....	27-29
Commune rurale de Djado : Entretien avec M. SIDI Aba Laouel, Maire de Djado	30-32
Santé : Bilma, l'état sanitaire au scanner.....	33-34
Education : Bilma, l'équation éducative au peigne.....	35 -36
1ère édition du Prix d'Excellence Kantana Alzouma (PEKA).....	37-38
Evènement : Intronisation du 14ème Chef de Canton de Fachi.....	39-41
Biographie express de l'Agrama Kiari Sidi Tchagamdu	42-43
Pharmacopée : Kawar, thérapies chocs et recettes de grand-mère multi-usages.....	44
Témoignage : Le Représentant du Chef de Canton de Djado, Elh Abba Koura Kader.....	45
Agriculture : Le Kawar dispose d'un parc de près de 300.000 pieds de dattiers	46-47
Patrimoine : Le Kawar, un trésor naturel et culturel unique.....	48
Peuplement : Les Guézibida ou un sous groupe Tubu.....	49
Document : Droit coutumier Toubou.....	50-52
Canton de Dirkou : Histoire des Toumagra, lignée régnante des Toubou.....	53
Histoire : Bilma ou le château d'eau du Kawar.....	55-56
Album : Des images du Kawar.....	58-59

Ce magazine est édité avec à l'appui financier de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) aux communes de Bilma





Les oasis du kawar ou les perles du Nord-Est nigérien

Les oasis du Kawar (Bilma) offrent un paysage lunaire, des enclaves luxuriantes, des sources d'eau, fontaines de vie, etc- qui font rêver des plus amoureux de la nature.

Bien plus, symboles d'inventivité et d'ingéniosité, on y découvre des fortifications, des Ghassar contre les pillards, des cités multiséculaires et aussi des savoir-faire, et vivre sahariens : le code coutumier, le Kountideye (codes d'honneur), le derde sont autant des valeurs et d'institutions de régulation de la vie sociale dans un environnement marqué par un passé agité.

Cette entité "difficile" qu'on accède au bout de longues journées de voyage au milieu de nulle part, sans piste aménagée est à 1650 km de Niamey et à 650 Km d'Agadez, la capitale régionale.

Pourtant, cette zone regorge d'importantes ressources hydrauliques, minières et pétrolières sans compter les produits des principales activités des oasiens à savoir la phoeniculture et l'extraction de sel.

Mais ces populations résilientes tirent peu de profit de ces ressources en raison de la faible valorisation des produits locaux, de faible capacité de production auxquelles s'ajoutent un déficit

d'accès aux services sociaux de base de qualité, un faible encadrement d'activités d'orpaillage, une déperdition des valeurs culturelles. Aujourd'hui encore, les évacuations sanitaires s'effectuent par la route sur près de 700 Km, faute de radiologie, l'insécurité résiduelle impose des convois hebdomadaires...

L'isolement physique et numérique de la zone amplifie davantage l'insécurité et les trafics de toutes sortes (migrations, drogues, armes, contrebandes) sur cette vaste étendue désertique partagée entre le Tchad, la Libye et l'Algérie.

Cette situation a pour conséquence, une faible compétitivité des produits locaux en raison du coût de transport, la substitution d'activités aléatoires ou illégales aux occupations ancestrales – transports migrants, contrebandes, migrations- et des menaces pour la paix sociale.

C'est dans ce contexte que les 4 communes du Kawar – Bilma, Fachi, Dirkou et Djado- tentent d'apporter des réponses adaptées aux multiples demandes sociales : alimentation, emploi, éducation, santé, besoins de la jeunesse. Malgré la présence de certains partenaires (OIM, AFD, Coopération allemande, Union Européennes) sur le terrain pour accompagner les initiatives lo-

cales, force est de reconnaître que cette zone est parent pauvre des investissements de l'Etat et des bailleurs de fonds en raison principalement de son isolement, de la faible connaissance des réalités du Kawar.

La présente édition spéciale de Nigerama de l'Agence Nigérienne de Presse offre ses colonnes aux différents acteurs pour renforcer le plaidoyer et d'assurer la visibilité des communes du département de Bilma.

Durant en effet, deux semaines, une équipe de journalistes de l'ANP a sillonné le Kawar pour faire découvrir les richesses économiques et culturelles ainsi que les réserves dont regorge cette partie du Niger.

Mieux, cette édition spéciale fait un focus sur les initiatives locales, les potentialités de la zone, la valorisation du patrimoine culturel et naturel de ces oasis, etc.

Une place de choix est accordée à l'intronisation du Chef du canton de Fachi, un événement de portée politique, sociale et culturelle qui est intervenue le 4 décembre 2021 pour la première fois après plusieurs décennies.

Au total, le lecteur est invité au fil des lignes à une promenade au milieu de ces "perles du Nord-Est" du Niger, bien loin des clichés de "goulag".

Interview

Mamane Awali Bouro, Préfet du Département de Bilma

Le Préfet de Bilma brosse le tableau de son entité riche en potentialités (les dattes, le sel, l'or, le pétrole) mais souffre du déficit d'équipements en particulier les routes et les infrastructures de télécommunications.



Mamane Awali Bouro, Préfet de Bilma lors de l'intronisation du Chef de Canton de Fachi

Situé au Nord-Est du pays, le département de Bilma est l'un des plus vastes, qui est limité au Nord par deux pays, l'Algérie et la Libye, au sud par les départements de Tesker et N'Gourti, à l'ouest par le département de Tchirozérine et à l'est, par la République du Tchad.

Il a une superficie de 296.279 km², soit 44,36 % de la superficie de la région d'Agadez, et 23,36 % de la superficie totale du pays.

C'est un département qui a quatre communes dont la commune urbaine de Bilma, la commune de Dirkou, la commune de Fachi et la commune de Djado. A peu près 1646 km de Niamey, et 750 km de la région, le Chef-lieu de département est à 500 km de la frontière libyenne. Sa population est estimée à un peu moins de 20.000 habitants.

Migration

Avant l'interdiction de la migration dont vit la jeunesse, le département de Bilma est confronté au chômage des jeunes. Quand bien même le département dispose des atouts qui permettent les cultures oasiennes, des maraîchages, l'extraction du sel, des natrons et la culture des dattes. Le grand défi c'est comment amener les gens à embrasser ces activités, avec la modernisation de l'extraction du sel et du natron. Si on arrive à développer ces activités, Bilma peut être un grand département agrosylvopastoral.

Depuis un moment, on fait beaucoup de plaidoyer avec des tournées ministérielles au cours desquelles nous avons exposé nos grands problèmes sur la révalorisation de nos ressources naturelles. Il y a des grands projets qui sont venus en

appui, c'est le cas du Projet d'Appui au Développement du Kawar avec une enveloppe de plus de 3 milliards 500 millions de francs. Le projet est en train d'aménager de grands espaces pour les cultures maraîchères, mais aussi d'envisager la modernisation de l'extraction du sel et du natron. Nous sommes aussi en train de demander à l'Etat de la manière qu'il achète le mil à l'intérieur du pays pour les ventes à prix modérés pour amener dans les zones où il n'y a pas. Nous sommes de voir avec l'Etat comment il peut acheter nos dattes et notre sel ainsi que le natron pour cette même opération.

Défi sanitaire

La question sanitaire est un grand défi pour le Kawar, parce que pour évacuer un malade, c'est pas moins de 400.000 francs qu'il faut dépen-

ser pour le transporter à Agadez. L'Etat et ses partenaires, ont construit un grand hôpital qui est presque un hôpital de référence, avec tous les matériels modernes, mais malheureusement, la salle de radiologie a été mal construite donc mal équipée. Nous sommes en train d'étudier avec l'Etat, comment reconstruire cette salle pour qu'on puisse installer les équipements de la radiologie.

Des grands projets

Il y a dans la zone, un grand projet lancé il y a moins d'un an, qui est en cours, celui d'Appui au Développement du Kawar mis en œuvre par la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) et l'OIM, financé par l'Union européenne d'une enveloppe de 3,5 milliards. L'ONG Garakuwa qui est aussi présente avec une enveloppe de presque 1,5 milliard dont les activités sont d'abord l'aménagement des terres pour favoriser le maraîchage ciblant des jeunes et des femmes, des AGR et des infrastructures socioéconomiques et culturelles.



Bilma, des palmiers dattiers aux abords de la mare de Aboubou

La ruée vers l'or

Au niveau du Djado, c'est un grand site aurifère. En 2014, à cause de certains problèmes l'Etat a pris la décision de fermer ce site. Même étant fermé, des milliers de gens sont encore installés sur le site à la



Bilma, salines de Kalala, galettes de sel pour bétail ou fochis

faveur des permis d'exploitation octroyés par l'Etat a attribué à ces personnes et sociétés, nigériennes et expatriées. Nous sommes en train de gérer cette exploitation, malheureusement certains exploitants détenteurs de ces permis n'arrivent pas à respecter convenablement les clauses convenues.

Heureusement, l'Etat vient d'affecter un agent départemental des mines qui est actuellement sur le terrain, en train de faire une analyse globale pour nous donner la situation sur le site.

Le déficit d'agents

Bilma a surtout un manque criard des agents de l'Etat, surtout les chefs des services des différents secteurs. Quand vous prenez l'hydraulique, l'élevage, la jeunesse et sport ne disposent pas de personnel. Là où il y en a, c'est un seul agent. Bilma n'étant pas à côté, si ce seul agent doit aller par exemple à Agadez pour une formation ou un atelier de deux jours, ce n'est pas moins de deux semaines qu'il va passer à Agadez ou presque même un mois. Ce sont des agents qui n'ont pas de véhicules pour rejoindre leurs postes, ils attendent des occasions pour revenir sur son lieu de travail. Ce qui fait qu'on constate toujours l'absence des agents.

Nous sommes en train de faire le plaidoyer dans les différents secteurs pour que l'Etat puisse doter ces services des véhicules adaptés à la réalité du terrain. ■

Sani Maman Lawan, envoyé spécial

Sur la route Agadez-Bilma

Partage, résilience et polyvalence contre le désert

Par *Chegou Abdourahmane, envoyé spécial ANP*



Ténéré, une halte pour ravitaillement en carburant

Les routes du désert éprouvent les hommes et les machines. Le trajet Agadez-Bilma long de 600 ou 700 Km selon les itinéraires et dont la durée théorique est une journée de voyage dans les conditions normales en est l'illustration.

Au réel, ce voyage exige des longs jours de préparatifs pour les équipements et pour les hommes. Outre les réglages mécaniques, il faut assurer toute la logistique et l'intendance - carburant, accessoires de dépannage et les viatique- eau, nourritures- pour plusieurs jours et en quantité suffisante. On n'est jamais certain d'arriver à bon port dans le délai et surtout parer aux imprévus du Sahara.

Il s'agit des cas des échoués dans l'océan de sables ou des passagers à court du minimum vital qui sont légion.

Voyager sous ces latitudes c'est se préparer aux épreuves de survie.

Il n'y ni stations d'essence, ni vulcanisateur ni une alimentation sur des longues distances...

Le viatique et le compagnon de route se prennent au départ enseigne la sagesse populaire. Les voyageurs les plus expérimentés ne dérogent pas à cette règle.

Les départs sont organisés en convoi de plusieurs véhicules au cas où certains engins seraient défaillants... C'est plus une mesure de prudence que de sécurité liée au banditisme résiduel. En plus, on ne jamais assez familiarisé avec le désert pour faire l'aventurier, le déplacement groupé permet d'éviter les égarements au milieu des milliers de pistes qui ne conduisent nulle part. Ici, la maxime tous les chemins mènent à Rome est battue en brèche.

Au cours du trajet ou plutôt de la course aux obstacles - vallées poudreuses, rocailles, dunes enlisantes, dunes coupées-, des fréquentes haltes sont observée qui sont autant d'occasions pour porter secours aux coéquipiers en difficulté ou marquer des pauses "les yeux ouverts" entre deux verres de thé...

Ici, il n'y a pas de statut ou d'âge qui comptent : chacun apporte sa part dans la cuisine de campagne, le dépannage ou le chargement des bagages. On est chauffeur, mecano et guide, selon les circonstances.

Le temps du voyage, la solidarité et le partage sont les maîtres mots. Altruisme ou peur de la nature qui impose ses règles ?

On n'est jamais aguerri contre le désert dont le silence, l'immensité, la profondeur ramènent l'homme à l'échelle d'une Fourmi dans toutes ses faiblesses.

On mesure toute la vulnérabilité humaine et les limites de ses inventions. Les plus robustes 4x4, les High-tech outils de guidance ont prouvé leur carence à des nombreuses

occasions.

En ces lieux, les âmes les plus athées sont tentées de croire à la puissance d'une super créateur qui modèle tous ces tas de sables à l'infini et où il fait vivre certaines créatures résilientes... Ce ne sont ni l'œuvre des géants de BTP ou des illuminés des laboratoires de science fiction.

Au bout des heures ou des jours d'incertitudes et de stress liés à tout voyage mais ici décuplé par la nature du terrain, les voyageurs sont soulagés par la vue des falaises et des palmeraies... C'est le retour à la vie, la renaissance pour certains.

Dans les oasis, ces "revenants" retrouvent la terre de Cocagne où l'eau est au flair du sol, des juteuses dattes sont à portée de main. Mais il y a plus..

Sous ces latitudes, le thé coule à longueur de journée rythmée par trois repas, le foutour de spaghetti ou à base de beignets ou petit déjeuner, le déjeuner et le dîner. Des plus des encas sont servis : l'incontournable arsa, gâteau de dattes et arachides pilées, la bouillie arrosée de jus de dattes, autres delices des papilles maisons...

Ici, les visiteurs sont rois, le quotidien est amélioré avec l'abattage de bête à leur honneur. Les repas sont pris en groupe sur des nappes de circonstance qu'on étale sur les tapis qui ornent les maisons. Le soir tombé, des grosses couvertures contre la fraîcheur saharienne en cette période sont distribuées. Les nuits sont longues et réparatrices des multiples stigmates du voyage et séquelles des rondes sociales dans la ville.

Ainsi va la vie oasisienne. ■

Par Chegou Abdourahmane et Sani Maman Lawan, envoyés spéciaux ANP



Ténéré, une caravane de chameaux

Entretien avec M. Abari Kochi Maina, Maire de la Commune urbaine de Bilma

“L'énormité des distances à parcourir fait en sorte que les prix de revient sont extrêmement bas, aussi bien pour le sel que pour les dattes”.



Abari Kochi Maïna, Maire de la Commune Urbaine de Bilma

Nigérama : La première question est relative à la présentation de votre entité administrative sur le plan socio-démographique, physique, économique et culturelle ?

Abari Kochi Maïna : Je tiens d'abord à remercier l'Agence Nigérienne de Presse (ANP) qui nous offre une occasion en or pour parler de notre commune. C'est une occasion extrêmement rare de couverture médiatique des communes isolées du Kawar. La Commune urbaine de Bilma a été créée par la Loi 2003-35 du 27 août 2003 qui crée les communes, leur statut et leur chef-lieu.

Bilma est l'une des quatre collectivités territoriales du département de Bilma, et cette commune a une superficie de 55.730 km². Limité à l'Ouest par la commune rurale de Fachi, au Nord par celle de Dirkou, à l'Est par la République du Tchad et au Sud par les communes de Tesker et de N'Gourti.

La commune a une population estimée à

environ 7.000 habitants selon les chiffres du dernier recensement général de la population qui remonte à 2012. Le gros de la population de la commune est constitué des kanuris, il y a des marges des nomades constitués de toubous et une importante population métissée qu'on appelle les "Guézibida" qui sont issus du métissage des toubous et des kanuris.

La commune dispose de trois villages administratifs à savoir Bilma, Aguer et Zobaba. A ces villages administratifs sont attachées trois tribus toubous nomadisant entre Zobaba, Dibbila et même Agadem.

Sur le plan écologique, nous sommes situés en plein cœur du Sahara, le climat est de type hyper aride avec des amplitudes thermiques très fortes. Il fait très chaud pendant la saison chaude, il fait très frais pendant la saison froide, avec souvent des températures négatives. Quant à la pluviométrie, elle est extrêmement rare, Bilma est connu pour ses sè-

cheresses, il peut pleuvoir à peine 20 mm par an et parfois il peut se passer jusqu'à deux ans sans pluie. La végétation est constituée surtout de palmiers dattiers mais aussi des épineux, arbres typiques des zones arides.

Sur le plan hydrographique, Bilma est reconnu pour renfermer près de 70% des eaux souterraines du Sahara. Dans les premières ères géologiques Bilma était une mer qui s'est asséchée et la nappe phréatique est très importante et l'eau est à moins de 10 mètres.

Sur le plan hydrique, Bilma est entouré selon les dires des anciens, par 33 sources dont les principales sont la source thermale de Timéro, les sources de Tchololo, de Tchi intchié, de Vosko et plusieurs autres. A côté de ces sources il y a la marre d'Aboubou et le forage artésien de 1980 qui donne ce micro climat de verdure à qui vient à Bilma pour la première fois.

(Suite à la page 8)

(Suite de la page 7)

Nigérana : Q'en est-il des aspects économiques et culturels de la Commune ?

Abari Kochi Maina : Bilma est connu depuis les temps immémoriaux, pour son importante production de sel, pour certains d'ires, même le nom de Bilma viendrait du mot "Balma" qui veut dire "Sel". La principale activité économique des populations de Bilma, c'est la production du sel, à côté il a le maraîchage au niveau des différentes sources avec un système traditionnel d'irrigation et bien sûr il y a la phoeniculture (la culture du palmier dattier). On ne perd pas de vue que les franges périphériques de Bilma continuent à pratiquer l'élevage de gros ruminants en particulier les camélins, amis il y a aussi un élevage de case qui prend de plus en plus d'importance. Le cheptel constitué de petits ruminants, des moutons, des chèvres et la volaille qui ont une valeur ajoutée dans l'économie de la Commune.

Nigérana : Pouvez-vous nous citer quelques sites culturels naturels ou historiques, au niveau de la commune de Bilma.

Abari Kochi Maina : Bien sûr, au plan culturel, Bilma regorge d'importantes potentialités. D'abord toutes ces sources citées plus haut, qui connaissent de très grandes affluences pour ses vertus diton, thérapeutiques. Vous avez le Ghassar, la vieille mosquée, la Butte aux crânes située au sud du village, le monticule dit du Prophète, allusion est faite ici au premier musulman compagnon du prophète qui ont eu à faire une excursion dans cette zone, une trentaine d'années après le décès du prophète. On peut aussi visiter les sites de Kalala, la vieille ville qui est malheureusement détruite, avec ses différentes portes, différentes places publiques où les différents chefs de canton s'adressent à leurs populations. Le fort en hommage à Amédée Dromard qui trône sur la place de la tribune. Vous avez aussi le premier Fort qu'on appelle le Fort Dromard et qui a été construit en 1906, le premier poste colonial qui tient aujourd'hui de poste de la Gendarmerie.



Bilma, la mare d'Aboubou propice au maraîchage et à la pisciculture

Les dunes qui peuvent être bien sûr visitées et qui peuvent être des lieux d'excursion.

Nigérana : Quels sont les défis et obstacles par rapport à l'exploitation de toutes ces potentialités que vous venez de citer ?

Abari Kochi Maina : Ces potentialités qu'on vient de citer rencontrent d'énormes difficultés pour leur exploitation. En raison de l'enclavement, de l'immensité de la voie qui lie les zones de production et les zones de commercialisation, qu'il s'agisse des marchés du sud de la région de Zinder, de Diffa ou même du chef-lieu de la région qu'est Agadez, l'énormité des distances à parcourir fait en sorte que les prix de revient du sel sont extrêmement bas, aussi bien le sel que des dattes. Dès notre installation, nous avons commencé à faire un certain nombre de plaidoyer au niveau de l'Etat et de nos partenaires pour un appui, non seulement pour la commercialisation, mais pour l'amélioration de la production de la principale production économique qu'est le sel et les dattes.

Nigérana : Quelles sont les initiatives, que ce soit au niveau de la collectivité, de l'Etat ou des partenaires pour faire face à ces obstacles et défis ?

Abari Kochi Maina : Pour faire face, aussi bien pour la commune que les différents partenaires de la commune, nous sommes en train de mettre en œuvre un

certain nombre de mécanisme. Le premier, c'est de faire le plaidoyer pour que ces productions des populations locales soient achetées par l'Etat ou par les services spécialisés de l'Etat. Nous savons que le sel mais aussi les dattes peuvent rentrer aussi bien dans l'alimentation humaine que dans l'alimentation du bétail. L'Etat peut acheter à ces producteurs à un prix fort pour mettre dans le kit de distribution gratuite ou de vente à prix modérés, aux autres populations qui en ont tant besoin. Malgré la concurrence des camions, ce n'est pas moins de 1000 chameaux qui viennent chaque année pour le transport du sel et des dattes. L'autre aspect, c'est avec les différents partenaires au développement, nous avons formé une fédération de coopératives pour la commercialisation du sel. Avec l'appui de l'ONG Garkua, financé par l'Union européenne et la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP), ils ont acheté un véhicule de type 10 roue. Malheureusement le véhicule n'a pas fait long feu. Nous sommes en train de mettre l'accent surtout sur l'Etat pour qu'il vienne en aide à ces populations. On avait tout essayé, ça n'a pas marché.

Nigérana : Quels sont les différents projets qui interviennent au niveau de votre commune ?

Abari Kochi Maina : Nous avons plusieurs partenaires qui interviennent dans la commune. Nous avons l'OIM qui

(Suite à la page 9)

(Suite de la page 8)



Bilma, un micro climat alimenté par la mare d'Aboubou

intervient dans les secteurs sociaux de base, la santé, l'éducation, les activités de sensibilisation. Les actions de l'OIM sont visibles un peu partout dans la commune. Toutes les écoles de la commune ont des murs de clôture grâce à l'action de l'OIM. Des salles de classes sont construites, des digues de protection réalisés et empoissonnés. Il y a le Programme de promotion de l'éducation et de l'emploi (PP2E) qui aussi est un des partenaires de la commune, surtout dans le domaine des infrastructures scolaires et marchandes. Un autre de nos partenaires c'est l'ONG Garkua qui a appuyé la coopérative du sel, d'un camion. C'est aussi la réalisation des mini adductions d'eau potable (AEP) de Bilma sur financement de l'Union européenne. L'Union européenne qui a des partenaires de mise en œuvre avec la HACP, qui a eu à faire plusieurs actions d'actions génératrices de revenus (AGR). L'Union européenne a construit l'Hôpital de district de Bilma qui est plus ou moins fonctionnel aujourd'hui. Cela a contribué énormément à minimiser les évacuations sanitaires dans des conditions extrêmement difficiles sur Agadez, où beaucoup de personnes perdaient la vie pendant la traversée sur les 750 km. Un des projets dont le nom même est évocateur, c'est le Projet d'Appui au Développement Economique du Kawar, le PADEK dont le lancement local a eu lieu il y a quelques semaines. Le projet d'environ 3 milliards, vient combler un vide, va appuyer le développement économique du Kawar. Toutes les communes sont concernées dans des activités liées au maraîchage, à l'emploi des jeunes, à la promotion d'avi-

culture, l'élevage des petits ruminants et de sensibilisation. Un projet financé par l'AFD et mis en œuvre par la HACP et l'OIM.

L'ONG Hed Tamat, à travers un consortium d'ONGs, est en train de mettre en œuvre un nouveau projet qui intervient dans la commune de Fachi et de Tabelot dans la région d'Agadez, à N'Nguigmi dans la région de Diffa et à Maou au Tchad. Déjà Hed Tamat intervient dans l'éducation avec des bourses, dans le parrainage des élèves majoritairement des filles, de la 6^e à la 3^e, et au Niveau du CES de Dirkou.

L'Unicef, à partir de 2014 faisait partie des partenaires de ce qu'on appelle la "Commune de Convergence" où plusieurs institutions des Nations unies ont

convergé sur la commune de Bilma. Il y avait le PAM, le PNUD qui mettaient en œuvre plusieurs projets dans le domaine éducatif, dans le droit des enfants.

Nigérama : Au niveau de la commune de Bilma, l'un des défis n'est pas l'offre de l'éducation mais le maintien à l'école. Avec l'orpaillage, la migration vers la Libye, à votre niveau, quelles sont les initiatives que vous envisagez pour occuper la jeunesse à rester dans le cadre scolaire ?

Deux éléments majeurs sont venus perturber la perception que les jeunes ont de l'école, la crise libyenne et l'orpaillage dans le Djado. Pour cela, déjà beaucoup se sont désillusionnés et nous même, nous sommes en train d'encourager les jeunes à rester, à travers des séances de sensibilisations des enseignants, des élèves et des parents d'élèves. On envisage même d'organiser un forum courant janvier-février 2022 au niveau du chef-lieu de Dirkou pour amener les parents d'élèves à s'approprier, à revenir aux fondamentaux de l'école, aux valeurs que transmet l'école. ■

Abdourahamane Chéguou et Sani Maman Lawan, envoyés spéciaux ANP



Bilma, une vue de la mare empoisonnée d'Aboubou

Kalala

Mines de sel, marché temporaire et cité saisonnière

Par CHEGOU ABDOURAHAMANE, Envoyé Spécial de l'ANP



Kélawi Abari Korso au site de Kalala

Les salines de Kalala a Bilma sont les plus importantes du Kawar se trouvent à 3 kilomètres environ au nord-ouest de la ville où sont extraits le sel blanc de cuisine dit Yargal et le sel gris destiné à l'alimentation du bétail qui sont sous forme de galette ou Fochi et en pain dit Manda kour.

Le sel de cuisine est la crème des couches de matières saumâtres qui se forment sous les effets de l'évaporation tandis que l'aliment du bétail est obtenu par le malaxage de divers résidus (argile, pierre, produit visqueux ou kali).

l'honorable Abari Korso Kalaoui, chef de canton de Bilma lui-même propriétaire des salines et grand exploitant fait savoir que L'exploitation des salines est soumise à des règles et des rites respectés

par les sauniers. Il s'agit des mesures de régulation et de promotion dont des prières, des sacrifices et de l'aumône appelés "Adoumtou" et "Kouroumtou" ou le gel de l'exploitation. Cette dernière mesure court pour une période de 3 mois à compter de mi-décembre, l'objectif étant d'éviter la surproduction et son corollaire de méventes, explique l'honorable Kalaoui, notant que par le passé, cette suspension durerait jusqu'à six mois. Les contrevenants sont frappés par des sanctions.

Les principaux défis pour les sauniers de Bilma sont la menace d'ensablement, surtout visible du côté Nord, la faible valorisation des productions (35 F la galette de sel vendue 750 F en zone de

consommation, le pain cédé à 750 F) et la concurrence des produits industriels. La production annuelle est estimée à 21.000 tonnes, selon certaines sources.

Les kalalas ou salines sont des propriétés familiales, la proximité entre les carrières traduisant une filiation entre les exploitants. C'est pour cette raison que l'appellation de certains sites est patronymique.

Les salines sont réparties selon les quartiers : Fee, Awa Toulontchou, Gnougnon, Kassoarrom, Kow Tchoure, Marmari, Loukore, Boutko, Eyri, Moutouka, Marterrom, Louorom, Kossodo, Marda wori.

Au fil des années, certaines mines

(Suite en page 11)

(Suite de la page 10)



Bilma, salines de Kalala. Un stock de sel pour bétail

ont été abandonnées en plusieurs endroits au profit de nouvelles extensions pour raison d'improductivité ou de l'ensablement. C'est le cas de TCHIYE à mi distance entre la ville et le site de kalala.

Dans un passé récent, les habitants installés à Bilma reviennent à Kalala que pour une certaine période d'extraction du sel ou de troc avec les caravaniers qui y campent. Pour l'occasion, le village des sauniers retrouvait son animation et ses habitants. De

plus en plus, le développement de moyens de transport a relégué aux oubliettes ces mouvements saisonniers.

Le chef du canton Kalaoui fait savoir que kalala a servi de site d'habitation de la population avant son déplacement sur le site actuel de Bilma.

Le village de Kalala ne comporte certes ni gassar, ni mur d'enceinte mais on y voit une mosquée de grande surface, un dispensaire et la résidence du chef en ruine. Une

déchèterie ou sont visibles des ossements, des tessons de canaries évoquent l'existence d'habitat et le niveau d'aisance des habitants.

En plus, des demeures aménagées en souterrain ou Tchououli serviraient à la fois de magasins et d'abris contre les pillards qui écumaient dans ces oasis par le passé.

Chégo Abdourahamane, envoyé spécial ANP



Bilma, salines de Kalala. De pains de sel pour alimentation animale

Entretien avec le Vice-Maire de la Commune rurale de Dirkou, Dr. Mallam Sanda

La culture de dattes, la principale occupation de la population est en butte à de nombreux défis, il y a le délaissement des activités traditionnelles par les jeunes, au profit de la migration et du transport, la concurrence des produits importés, l'archaïsme de la production et la non compétitivité des produits locaux.



Quelles sont les principales potentialités que regorge votre commune rurale ?

Merci de nous donner la parole car nous pensons fortement qu'il faut communiquer. La commune de Dirkou est très enclavée, difficile d'accès, notre position nous commande plus de communication. Dieu merci, maintenant on dispose des moyens modernes de communication et des ressortissants qui sont dans des structures assez importantes de l'Etat, et qui doivent beaucoup communiquer pour faire connaître le Kawar pour ses potentialités, ses contraintes et trouver ensemble des solutions.

Comme potentialités, on a des palmiers dattiers qui est une des activités traditionnelles du Kawar. Notre parc dattier est le plus important du département.

Nous sommes aussi une des communes qui a du natron de deux variétés dont le natron rouge de Achounouma et le natron blanc d'Argui.

Comme autres potentialités, nous avons le maraîchage qui était avant associé à la production du palmier dattier dans des jardins qui ne sont pas très loin du village.

Aujourd'hui, les gens la pratiquent sous forme moderne, de superficie assez vaste après la question de la migration et du retour de la paix.

L'autre potentialité peut être liée à tout cela, c'est l'eau qu'on a en faible profondeur en grande quantité. On a des forages traditionnels que les villageois le font en quantité pour faire le maraîchage et la phoeniculture.

S'y ajoutent l'espace qu'on a jusqu'à "Dune 400" le puits de l'Espoir sur au moins 350 km.

Comme potentialités touristiques, nous avons aussi les différents Forts d'Achounouma, de Dirkou même, de Chimindour, des anciennes installations autour de la falaise que nous sommes en train de vouloir valoriser.

Pour les potentialités culturelles, c'est là où on a beaucoup régressé, c'est pourquoi nous sommes avec Garkua et

l'OIM, en train de vouloir valoriser si bien que les communes de Fachi et de Dirkou ont su garder leurs traditions, leur patrimoine culturel et matériel.

Mais la commune de Dirkou a presque tout perdu, cela nous tient à cœur et que c'est un des aspects de la migration et du brassage.

La dernière potentialité que j'ai oubliée au niveau de l'économie, c'est le marché moderne de Dirkou, qui est installé depuis les années 90 qui est également le fruit de la migration et du passage migratoire, et qui aujourd'hui, ravitaille en vivre, Fachi et Bilma.

En dehors de toutes ces potentialités de votre commune, pouvez-vous nous citer les contraintes et défis auxquels vous faites face ?

Pour chaque contrainte, il y a des défis, pour la phoeniculture, la culture du palmier dattier, c'est la question de la commercialisation, le problème même de sa production, parce qu'elle est restée archaïque et rudimentaire avec des moyens ancestraux. Et aujourd'hui la

(Suite en page 13)

Commune rurale de Dirkou

(Suite de la page 12)

population a augmenté pendant que la quantité de la production des dattes a régressé. Du coup il y a un fossé assez grand et que les jeunes ont compris que cette culture ne peut pas leur faire vivre. Ils sont dans d'autres activités. Le défi lié à cela c'est le délaissement des activités traditionnelles par ces jeunes, au profit de la migration et du transport.

Le peu de dattes qu'on arrive à récolter ne se commercialise pas. Mais ce que les gens ne comprennent pas, c'est que les dattes du Kawar sont vendues dans le manga, un peu le Damergou mais aussi au Nigéria.

Il y a aussi la contrainte de la concurrence des dattes étrangères qui viennent de l'Algérie et de la Libye, qui sont de très bonne qualité et que les consommateurs les préfèrent plus que celles du Niger. Il y a donc le manque de publicité pour nous même, le manque de transformation car, nos dattes peuvent être transformées en beaucoup de sous-produits comme par exemple le "Arça" (ou dattes pilées avec de l'arachide grillée).

C'est la même chose pour le natron, qui est vendu à 750 francs le sac de 100kg, et revendu entre 10 à 15.000 francs à Kano au Nigéria. C'est surtout le transport qui coûte cher dans ce circuit.

Il faut seulement revaloriser la filière, et cela ne peut se faire qu'à travers ce



Dirkou, des notables au cours d'une rencontre avec l'équipe de l'ANP

qu'on appelle « Développement Economique Local (DEL) ».

Pour le maraîchage, le défi c'est l'encadrement technique. Nous avons un seul Directeur, responsable de l'agriculture à Bilma, lui-même qui ne comprend pas grand-chose et termes de cultures maraîchères et qui n'a pas aussi les moyens nécessaires pour faire son travail. Nous avons vu le résultat de cette année avec la présence d'un technicien de l'environnement et de l'agriculture au niveau du Projet Garkua sur lequel on a mis 17 agriculteurs modèles. Il les a encadré, les a suivi du début jusqu'à la fin. Aujourd'hui, la tomate que vous voyez partout, est produite à Dirkou, que l'on amène à Bilma et au Djado.

Ça c'est le rôle des collectivités, de demander à l'Etat la mise à disposition d'un agent d'agriculture des services techniques qui sont indispensables pour les activités qui se font dans la commune.

Pour le tourisme et la culture, c'est là que le bât blesse, même les collectivités n'ont jamais initié quelque chose revalorisation des activités touristiques. Ça aussi c'est la responsabilité primaire des collectivités, au moins au niveau de l'éducation il faut initier ces genres d'activités. Pour la culture qui est totalement à terre, pour moi, Dirkou c'est d'abord la religion avec le mouvement "Izala" en 1990, qui a arrêté les tam-tams et les soirées noc-

(Suite en page 14)



Dirkou, des palmeraies menacées d'ensablement à Aney

(Suite de la page 13)

turnes, qui empêchaient les jeunes à boire et à prendre des stupéfiants parce que sous la supervision des grands.

Garkua a de l'argent pour les activités culturelles, mais à Dirkou et Djado, on ne sait pas comment faire.

L'autre défi c'est la migration qui a beaucoup d'aspects positifs. Le marché de Dirkou a même changé de physiologie avec des constructions en dur, on a eu la Mini Adduction d'Eau Potable (AEP), des maternités modernes et beaucoup d'écoles.

Au niveau économique il y a l'abandon des activités des activités économiques des jeunes. On accorde des subventions jusqu'à 1 million pour la culture maraîchère, sur les vingt jardins financés, il n'y a pas 3 qui sont fonctionnels. On vend tout pour se rendre en Libye.

Pour la santé, à Dirkou on a construit deux salles d'observation, deux maternités et on projette de construire un autre bloc d'observation pour les hommes.

Pour l'hydraulique, on avait un mini AEP de 25 m3 jusqu'en 2018, PROGEM et OIM ont ramené la capacité de cet AEP à 100 m3 et même avec ça, on a encore des problèmes d'eau à Dirkou. Pour vous dire la pression sur ces infrastructures au niveau de l'éducation et de la santé.

La conséquence de la migration qui nous oblige à concentrer nos activités autour de la santé et de l'éducation.

Le défi de l'éducation est en lien avec la migration parce que depuis les années 90-2000, même si la barre du taux d'alphabétisation n'a pas chuté, au finish le résultat de ceux qui vont

méfiance entre les locaux et les Forces de défense et de sécurité (FDS). Ce climat a comme conséquence une faible ou mauvaise collaboration entre les acteurs essentiels de la paix, les FDS qui détiennent la Force publique et la population qui détient le renseignement. Pour cela, la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) est en train de faire des initiatives en vue de créer un Comité de paix qui peut réfléchir sur des probables brimades et problèmes et qui peut prendre les devants pour prévenir les conflits.

L'autre défi c'est les questions des jeunes et des femmes. Ce sont des appuis des partenaires qui ne viennent pas directement chez les femmes et les jeunes, et qui n'ont pas d'autres activités de nature à les autonomiser.

Docteur, y a-t-il un autre défi en termes de gouvernance locale ?

La gouvernance locale butte contre les attitudes des acteurs. Mais il y a un temps pour la politique et un autre pour le travail. La solution sera de ramener tout le monde dans son droit, ce qui ne passe pas c'est l'information. A notre niveau, on a trois canaux d'informations, la radio communautaire, la Chefferie traditionnelle avec les imams et l'affichage au niveau de la Mairie. La bonne gouvernance locale est quelque chose qu'on doit renforcer.

Quels sont les partenaires au niveau de la commune de Dirkou avec lesquels vous collaborez ?

Notre premier partenaire c'est l'OIM, nous avons la HACP qui représente l'Etat, l'ONG Garkua, nous avons l'ONG Hed Temet.

Nous avons les ONG locales et la Croix Rouge Nigérienne. Il y a l'ONG Karkara qui a déjà un nouveau projet. CARE pour Bilma et Fachi. AFD avec le Projet PADEK, par la HACP. Tous ces financements sont l'œuvre de l'Union Européenne qui demeure le premier grand partenaire du département de Bilma.

Par Chégo Abdourahamane,
Envoyé spécial de l'ANP



Dirkou, le chateau d'eau d'Aney, en arrière-plan le Tiyima, refuge contre les pillards

Les jeunes ne croient plus aux activités traditionnelles.

Depuis 2018, les communes du Kawar sont en train de réfléchir sur comment ramener les jeunes à reconsidérer leurs positions, mais ça se fait seulement par des exemples précis. L'appui au maraîchage moderne est une illustration.

Comme autre défi au niveau de l'éducation, la pression sur les infrastructures de l'éducation. Actuellement on a trois blocs de classe, offerts par l'OIM et qui sont en chantier. Nous avons dans le pipeline, 6 blocs de classe encore à Dirkou.

jusqu'au lycée est en baisse. Les jeunes arrêtent l'école à partir de la 3^e. Et on n'a pas un système alternatif de formation professionnel réellement adopté. C'est surtout les filles qui étudient, les garçons sont surtout pressés d'aller en Libye.

Comme solution, on a fait deux rencontres avec UNICEF pour financer un forum sur l'éducation et la migration, avec tous les acteurs, qu'on puisse partager ces genres d'informations sur les chiffres d'abandon des garçons, et les alternatives.

Le défi de la migration en lien avec la cohésion sociale et la sécurité, c'est la

A coeur ouvert avec Mahamat Boubacar Djaram, Maire de Dirkou



M. Mahamat Boubacar Djaram, Maire de Dirkou

Monsieur le Maire, parlez-nous de votre initiative de réhabilitation des patrimoines historiques et culturels de votre commune ?

Boubacar Mahamat Djaram : Mon projet date de cinq ans, depuis ce temps on a cherché des partenaires pour financer un festival à l'instar des autres festivités vulgarisées comme par exemple, la Cure salée, le Festival de l'Aïr qui se pratiquent chaque année.

Nous avons demandé à ce qu'on soit soutenu par l'Etat et par les partenaires pour qu'on fasse un Festival du Kawar qui relie les trois pays, le Niger, le Tchad et la Libye parce que c'est un triangle où c'est la même coutume que partagent les nomades Toubous, les Kanouris et les arabes qui peuplent cette région.

Ils sont tous sous la coupe d'un sultan qu'est le "Derdé" qui se

trouve au Tibesti et qui coiffe tous les chefs toubous qui sont soit au Niger, au Tchad ou en Libye.

Si ce rêve se réaliserait, je pense que la cohésion sociale, la sécurité et la paix vont régner parce qu'avant, ces peuplent vivent dans la même communauté et vivent de la même coutume qui tend à disparaître.

Parmi ces traditions vous avez les amendes coutumières, une loi coutumière qui est restée et qui est tracée par le Derdé (sultan) du Tibesti qui codifie et qui est respecté par tous ces trois pays. Il y a un calendrier qui est là et que tout Chef de tribu ou de canton se doit de respecter. C'est cela que la jeunesse a un peu le regard sur cette loi qui fait un peu peur aux jeunes, par exemple pour les primes et les amendes lors du règlement d'un contentieux.

Avec ce festival, on peut tout met-

tre en œuvre pour que ça soit respecté, et que la cohésion sociale puisse régner dans cette zone.

Vu l'éloignement, ce festival du Kawar peut se faire chaque deux ans ou un an en fonction de ce qu'on aura à adopter comme termes de références dans nos programmes. Le Festival va se dérouler de façon rotative dans un de ces trois pays avec la participation à chaque édition, des délégations de ces trois pays.

Ce projet se trouve à quel stade Monsieur le Maire ?

Boubacar Mahamat Djaram :Le projet est jusqu'à présent au stade d'initiation. Nous attendons toujours les partenaires qui vont nous appuyer et nous accompagner dans cette initiative. On est là en train de suivre pas à pas pour que ça soit réalisé.

(Suite en page 16)

Commune rurale de Dirkou

A coeur ouvert avec Mahamat Boubacar Djaram, Maire de la Commune rurale de Dirkou

(Suite)

Avant ce festival, nous avons initié aussi des fêtes qui étaient traditionnellement connues ici au Kawar, par exemple la fête à la fin de la récolte des dattes qui était un évènement très joyeux, où les gens partaient en brousse pour récolter leurs dattes.

Il y a l'Azalaï, l'accueil de la caravane des touareg qui venait de Tanout, Iferouâne, Timia, Tabetot et qui amène tous les produits.

On était des enfants quand on a connu beaucoup de ces genres de caravanes qui venaient de ces contrées lointaines pour approvisionner les populations de vivre pour un an. C'était un évènement très important puisque même l'oignon se payait avec l'Azalaï et l'on conservait pendant près de 6 mois.

Pour les céréales c'est le Blé, le mil et il y a même de la viande boucanée que ces caravaniers apportaient pour vendre sur le site, sous forme de troc ou en numé-



Staff OIM Dirkou avec l'équipe de l'ANP

raire.

C'était un évènement très important qui a tendance à disparaître avec le phénomène d'orpaillage et de la ruée vers la Libye.

Nous voulons qu'à chaque fin de récolte des dattes, qu'on célèbre une fête dénommée "Koumbou" (qui veut dire récolte) et que les gens viennent pour voir de visu ce que les phoeniculteurs sont en train de faire à travers

cette pratique.

La fête de "Tchouroyoumboulo" est comme le "Bianou" d'Agadez, c'était une fête aussi très importante qui consolide la paix, le cousinage. On la célèbre traditionnellement avec la pommade vaseline de marque "Stella ou Mai gurguwa" pendant la nuit. La personne vient directement trouver sa cousine ou son cousin pour lui mettre de la vaseline par



Dirkou, un marché de bétail de plus en plus florissant alimentant le site d'orpaillage de Djado

A coeur ouvert avec Mahamat Boubacar Djaram, Maire de la Commune rurale de Dirkou

(Suite)

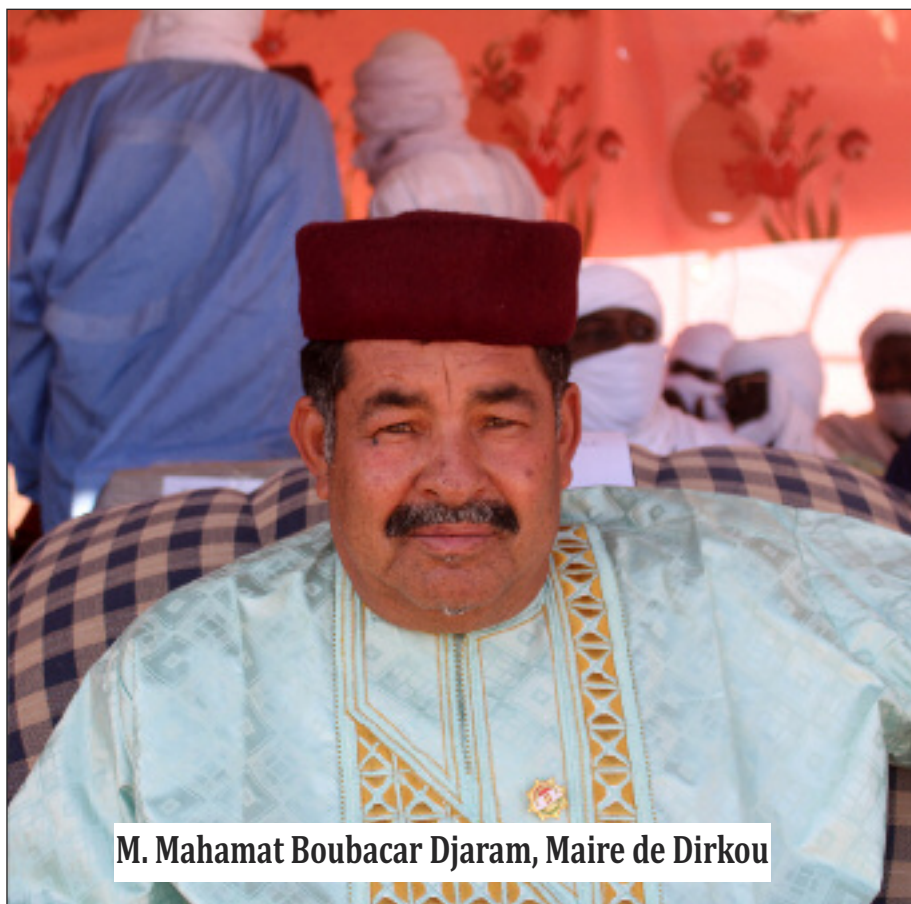
surprise sur son visage. A la fin de cette cérémonie, on préparait beaucoup à manger parce qu'on disait que si l'on ne se rassasie pas à cette fête, on aura faim pour toute l'année. A la fin, les jeunes filles jettent des brindilles pour casser les mauvais sorts, la fête est gagnée après avoir tapé trois fois dans les mortiers vides.

Cette fête était un peu islamique et à la fois teintée de paganisme puisque sa pratique était alignée sur la naissance du Prophète, aux alentours de Mouloud, de même que le Bianou d'Agadez.

Monsieur le Maire, parlez-nous de certaines pratiques ancestrales, comme les rites à l'occasion des voyages.

Boubacar Mahamat Djaram : Je me souviens lorsque les gens voyageaient à Maiduguri, au Borno, les gens décidaient à la fin de la récolte, si la récolte est bonne, de se préparer en groupe pour désigner des personnes qui devraient aller en voyage pour ramener des produits par exemple des tissus et des produits rares au Kawar. On rassemblait ces gens dans la soirée, autour de leurs chameaux et leurs marchandises, faire le tour du Coran, faire de rites afin que ces voyageurs et leurs animaux partent dans l'assurance et la protection divine. C'était un évènement que nous avons connu et dont nous avons toujours souvenir. En cette période où il n'y avait pas de télécommunication, on savait à quelle date ces gens qui étaient en déplacement de trois à quatre mois, allaient revenir de leur voyage.

Parlez-nous à présent des sites historiques que regorge la



M. Mahamat Boubacar Djaram, Maire de Dirkou

commune de Dirkou ?

Boubacar Mahamat Djaram : Il y a d'abord le site de la "Place du trône", en ruine déjà. C'est à partir de cette place qu'on transporte le Chef nouvellement nommé, sur son trône jusqu'à son domicile. C'est là-bas qu'on le lave pour le purifier et à partir de ce moment il devient investi. Cette place est là et on a demandé à ce qu'elle soit réhabilitée pour devenir un site touristique.

Nous avons le lac d'Argui (village situé à 7 km au nord de Dirkou) qui est un site visité par beaucoup de touristes à l'époque, en l'occurrence les allemands. Certaines langues disaient qu'il contient du diamant, en tout cas des perles ont été trouvées avec des sondes qu'ils ont utilisées.

Nous avons la mare de natron "d'Achounouma" qui, à chaque fin de l'année, entre octobre et no-

vembre, les gens se rassemblent à cette place pour installer des maisons temporaires à base des feuilles de palmiers pour la campagne d'extraction du natron. C'était un trajet de plusieurs kilomètres que nous parcourions à pieds pour assister à ces festivités chaque année.

Le Fort est une place sécurisé avec des postes de sentinelle, des habitations, de puits, des réserves alimentaires pour tenir un éventuel blocus. Le mur était de 80 cm d'épaisseur et blindé des rites mythiques.

Nous l'avons visité la fois passée en compagnie des diplomates étrangers afin que nous trouvions les moyens de réhabiliter ce trésor. ■

**Réalisé par
Chégou Abdourahamane
Envoyé spécial ANP**

Canton de Dirkou

Des pratiques et rituels traditionnels en disparition

Per Chégou Abdourahamane et Sani Maman Lawan, envoyés spéciaux de l'ANP



Dirkou, des notables et des leaders communautaires s'expriment sur les traditions perdues

Mariage des dattiers

Les traditions qui ont disparu ou qui le sont partiellement c'est le rituel pendant le mariage des dattes. Avant on faisait des rituels mais maintenant tout cela a tendance à disparaître avec l'avènement d'une autre culture qu'est l'Islam qui a apparu il n'y a pas longtemps.

Il y a ce qu'on appelle une chanson que les princesses font dans le passé quand il y a un nouveau Chef comme ce qui s'était passé à Fachi tout récemment. Il s'agit d'une danse exclusivement réservée aux princesses. Deux Chefs ont été successivement intronisés sans cette tradition.

Lors de l'avènement des petits problèmes, la notabilité dans tout son ensemble se réunissait à environ 8 kilomètres d'ici, sous un grand arbre. Les notables discutaient des problèmes afin de trouver des solutions, cela aussi a disparu.

Par le passé, nous avions à nos côtés, des salines qu'on exploitait dans chaque village de l'oasis du Kawar, on trouvait des salines qui sont maintenant abandonnées.

Même la respectabilité des chefs est de nos jours bafouée. Avant les Chefs traditionnels et coutumiers étaient très bien respectés, de nos jours on trouve des chefs assis tout seuls devant leurs cours. Si ce n'est qu'en cas de réunion quelconque, le chef ne peut se trouver avec les membres de sa cour.

Pour ce qui est de ce rituel, les gens prenaient un jour dans la semaine, mercredi comme jour favori pour se rassembler dans la grande mosquée. Chaque femme apporte sa contribution qui tourne autour des beignets, des dattes, la boule aux marabouts qui faisaient des lectures du Coran. Ces marabouts fixaient ensuite une date pour désigner la personne qui va partir en premier

pour le mariage des dattes. Les autres personnes vont suivre le lendemain. Tout cela est abandonné ce qui explique une mauvaise récolte.

Intronisation à Dirkou

Pour ce qui est de l'intronisation comme ce qui vient de se passer à Fachi, on fait venir des invités, des chefs des villages environnants, les autorités et les invités de marque.

La race des Tawiya, les premiers toubous qui ont découvert les oasis du Kawar, habités par les kanuri. Les tawiya enturbannent le nouveau chef. A ces derniers le chef leur offre un chameau âgé de 5 ans ou sa valeur marchande en espèces (environ 250.000 francs). Il y a en plus un grand boubou et des chaussures en guise de cadeaux. Après on passait à la lecture du saint Coran et au banquet.

Ces Tawiya ne n'appartenant pas à la famille qui règne, mais ce sont

eux qui mettent le turban au Chef. Cette cérémonie se passe généralement à la devanture du chef. Il existe un endroit retranché de la ville où le Chef se retire pour se laver et se changer, en compagnie des notables, avant de regagner le palais. On trouve un prince sachant parler le haoussa, le toubou et le kanouri pour informer l'assistance des droits coutumiers, que tout le monde se doit de respecter et que le chef seul, peut amender.

Mariage selon la coutume Guézibida

Quand on demande la main d'une jeune fille pour le mariage, les gens amènent du lait frais dans la cour, au crépuscule. Ils reviennent le lendemain récupérer ce lait qu'ils constatent s'il est intact ou dénaturé. Ce qui symbolise le feu vert ou non pour sceller ce mariage.

On y réunissait également les prédicateurs qui sont chargés de prédire ce qu'il faut faire auparavant. Toutes ces traditions ont de nos jours abandonnées.

L'hégémonie toubou

Le premier Tawiya, le toubou qui était venu au Kawar, venait du Tibesti à la recherche de ses troupeaux. Il avait trouvé les oasis déjà habités par les kanouri. Le premier village que le Tawiya a visité était Aney, où il trouvait des gens qui vivaient entourés des richesses. Il ne parlait pas leur langue. Il y fallut qu'on fasse appel à un autre Tawiya à Bezza, qui vivait à 12 km de la ville comme berger. Les populations de Aney ont dépêché un cavalier pour l'amener traduire leur conversation avec le nouveau venu.

Au retour, le Tawiya avait emporté avec lui des goulettes qu'il implantait à chaque kilomètre, qui lui servait de repère jusqu'au Tibesti. Il informait ses compères de le rejoindre à ce nouveau endroit qu'il découvrit, où la population est très riche et sans défense.

Les tawiya du Tchad se sont organisés pour venir au Kawar descendre au premier village qui fut Aney, dont la population résistait à cette invasion durant sept mois.

La population d'Aney qui avait repoussé les toubou qui se sont retranchés dans la localité d'Ankali, fief des toubou.

Les envahisseurs qui n'avaient pas l'intention de retourner à leur pays d'origine, faisaient la ronde chaque matin, jusqu'au jour où ils trouvaient la vallée de Achinouma, qui devenait petit à petit leur capitale. Ce qui marquait le début de la cohabitation toubou-Kanouri dont le pouvoir s'exerce par rotation entre les deux ethnies.

Pour apaiser la tension, les résidents kanouri, les Tchoulmana avaient envoyé leur très belle fille au puits de Guézibi, fréquenté par les toubou envahisseurs. Un de leur tomba amoureux et demandât la fille en mariage auprès des kanouri, qui acceptèrent le mariage sous plusieurs conditions dont la garde de leur autonomie et la fin de la guerre. Ce qui marquait le début des mariages métis entre les deux communautés guézibidaqui se relayèrent plus tard, dans la gestion du pouvoir. ■

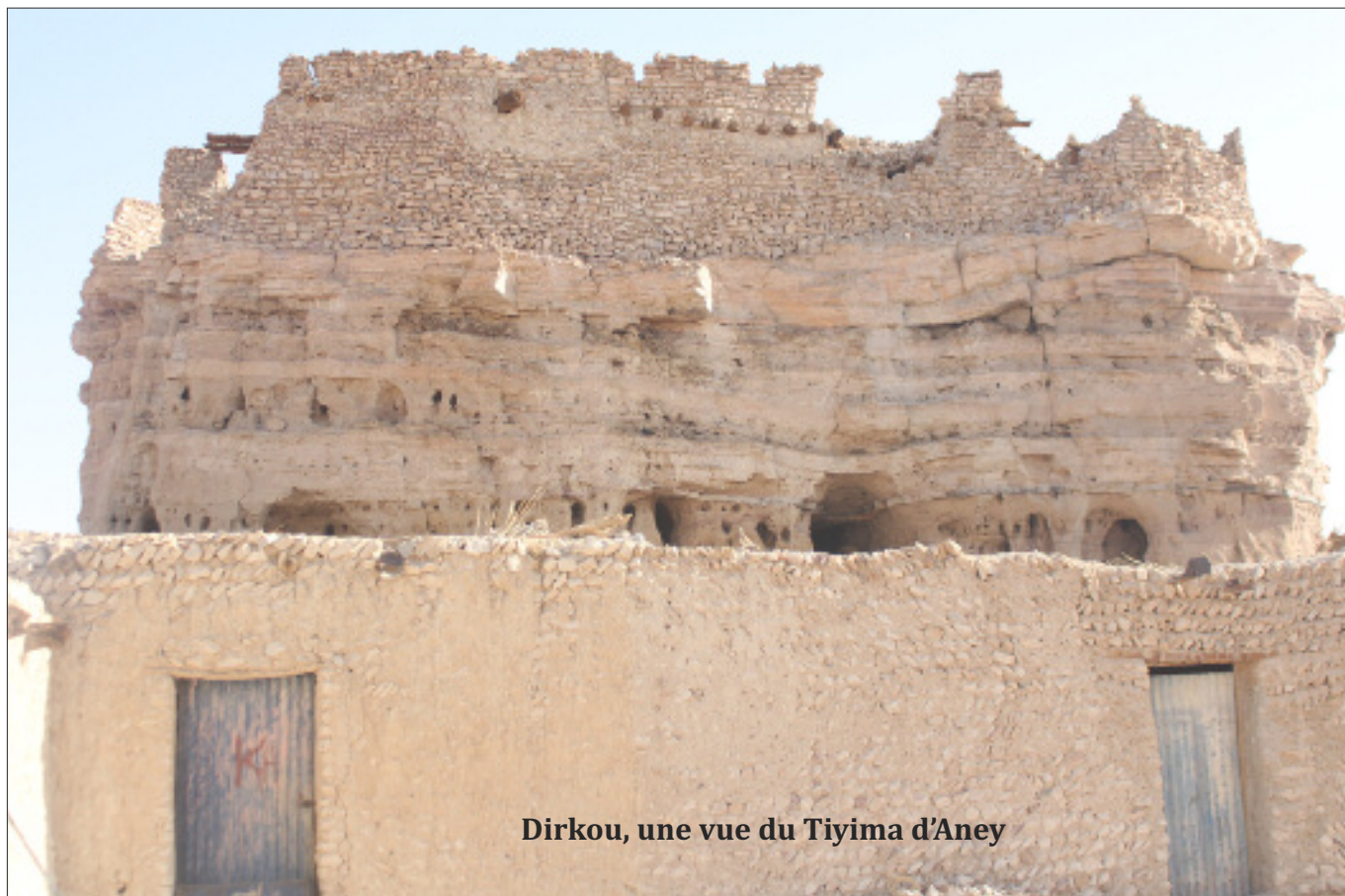
Sources : Agi Marda Taher,
Ancien Député, ancien Préfet de
Bilma

Laouel Moussa, Prince,
Kochimi Chaffai, Chef de
quartier Dirkou



Dirkou, Site de Guézibi Gassar

Guezibi Gassar ou la citadelle



Dirkou, une vue du Tiyima d'Aney

Ce site est située à 5 kilomètres au sud-sud-ouest d'Aney et 3 kilomètres au sud du petit village de Lotey, en bordure du désert, à égale distance des deux extrémités de la palmeraie du nord du Kawar. Il subsiste actuellement une butte de forme ellipsoïdale longue de 470 mètres du nord au sud et large de 300 mètres. Le terrain tout autour est rigoureusement plat sauf à l'Est où la palmeraie, contenant des petites dunes de sable, arrive au pied de la colline. Dans la plaine, en particulier au sud-ouest, on peut voir des traces d'implantation humaine (jardins, carrières ou habitations) jusqu'à 1200 mètres environ. Le point culminant est à 15 mètres au-dessus de la plaine, situé approximativement au centre des mines. La surface de la butte est jonchée de tessons de poterie, de bijoux étrangers à la région et de tapis originaux du nord et l'on distingue les traces de nombreuses habitations. Par endroits les mines sont totalement effondrées et n'apparaissent

que sous forme de monticules. Ailleurs, en particulier dans les zones ouest, nord-ouest et nord, plusieurs murs de sel sont encore bien conservés. Au nord-Est il est possible de distinguer les restes d'une mosquée connue des habitants de la région. Ils signalent également que le quartier nord, en contrebas, était réservé aux forgerons et appellent d'endal un vallon coupant la butte dans le quadrant nord-ouest, dans le sens sud-ouest Nord-Est et se dirigeant vers la mosquée. Ils prétendent aussi que Guezibi était un birni (une ville) entouré d'un mur d'enceinte et certains croient savoir qu'il était percé de 7 portes, mais il n'en subsiste aucune trace actuellement. Les habitants, appelés Djelmana, se seraient battus contre les Tubus pendant 7 ans, 7 mois et 7 jours avant d'être vaincus. Les murs dans la partie méridionale ont en grande partie disparu car le matériau a probablement été réutilisé pour bâtir un village plus récent au sud-est, muni d'un gassar. Il est ac-

tuellement abandonné mais on trouve encore à Aney et à Emi Tchouma des personnes qui y sont nés à l'époque de Barth (1859, III, 619) et de Nachtigal (1879, 1, 541) Guezibi était inhabité, ce qui indique une utilisation du site de brève durée à la fin du siècle dernier. Les informateurs indiquent qu'ils ont dû quitter Guezibi, chassés par les termites, pour se réinstaller au pied du piton d'Emi Tchouma et ce n'est que depuis l'arrivée des Français qu'ils occupent le village actuel, plus éloigné de la falaise. Ces navettes illustrent bien la mobilité de la population et les relations étroites qui existaient entre ces différents types d'habitat. A 2 kilomètres à l'Est-sud-est de Guezibi se trouve une petite construction en terre salée mêlée de pierres, de 5 mètres sur 11 mètres appelée ankili.

Sources : Al Qasaba s et d'autres villes du Sahara, Dierk Lange et Silvio Berthoud

Administration

Tableau de commandement

Depuis 1906, Bilma a connu plusieurs statuts : Cercle, subdivision, arrondissement et département avec une prédominance de gouvernance kaki : 62 commandants militaires s'y sont succédés.

Noms	Fonction	Dates Arrivées	Dates Départs	Grade
Crépin de Crochet	Cdt de Cercle	16-07-06	01-07-07	Lieutenant
Colonna de Leca	Cdt de Cercle	01-07-07	07-06-08	Capitaine
Dromard	Cdt de Cercle	07-07-08	01-11-08	Lieutenant
Lofler	Cdt de Cercle	01-11-08	07-04-09	Capitaine
Prevo	Cdt de Cercle	07-04-09	01-04-10	Capitaine
Lorin	Cdt de Cercle	01-04-10	01-02-10	Capitaine
Dulca	Cdt de Cercle	01-12-10	01-03-12	Capitaine
Pouvreau	Cdt de Cercle	01-03-12	01-04-13	Capitaine
Bonnacorsi	Cdt de Cercle	01-05-14	30-07-14	Capitaine
Tarau De Lavigerie	Cdt de Cercle	30-07-14	15-11-15	Capitaine
Fernand	Cdt de Cercle	15-11-15	01-02-17	Capitaine
Leyer	Cdt de Cercle	01-02-17	20-05-18	Capitaine
Dufour	Cdt de Cercle	20-05-18	15-12-19	Capitaine
Gamory Dubourdeau	Cdt de Cercle	15-12-19	15-12-20	Capitaine
Gottier	Cdt de Cercle	15-12-20	26-09-21	Capitaine
Garnier	Cdt de Cercle	26-09-21	16-10-22	Capitaine
Prevost	Cdt de Cercle	16-10-22	01-12-23	Capitaine
Lelong	Cdt de Cercle	01-12-23	28-11-24	Capitaine
Parat	Cdt de Cercle	28-11-24	20-03-25	Lieutenant
Meyer	Cdt de Cercle	20-03-25	01-11-25	Capitaine
Paturon	Cdt de Cercle	01-11-25	20-04-28	Capitaine
Tetu	Cdt de Cercle	01-05-27	01-08-28	Capitaine
La Faille	Cdt de Cercle	01-08-28	30-06-30	Capitaine
Wandembrouck	Cdt de Cercle	01-07-30	31-08-30	Capitaine
Lafitte	Cdt de Cercle	31-08-30	01-05-32	Capitaine
Lelong	Cdt de Cercle	01-05-32	01-08-32	Commandant
Couturier	Cdt de Cercle	01-08-32	09-05-34	Capitaine
Feyler	Cdt de Cercle	10-05-34	30-06-34	Capitaine
Loudes	Cdt de Cercle	01-07-34	31-03-36	Capitaine
Amiel	Cdt de Cercle	01-04-36	30-10-37	Capitaine
Felix	Cdt de Cercle	01-11-37	08-02-38	Lieutenant
Marty	Cdt de Cercle	09-02-38	22-06-38	Capitaine
Reben	Cdt de Cercle	22-06-38	30-09-39	Commandant
Padovani	Cdt de Cercle	01-10-39	16-10-39	Commandant
De Kervilor	Cdt de Cercle	16-10-39	01-01-40	Capitaine
Nicloux	Cdt de Cercle	01-10-40	01-08-40	Capitaine
Coscioli	Cdt de Cercle	01-08-40	01-10-40	Capitaine
Maestracci	Cdt de Cercle	01-10-40	11-04-41	Capitaine
Gilles	Cdt de Cercle	12-04-41	28-02-42	Capitaine
Denat	Cdt de Cercle	01-03-42	28-02-43	Capitaine
Douvier	Cdt de Cercle	01-04-43	28-02-45	Capitaine
De Courson	Cdt de Cercle	01-03-45	01-04-46	Capitaine
Merat	Cdt De Cercle	01-04-46	30-09-46	Capitaine
Gradin	Cdt De Cercle	01-10-46	01-04-47	Capitaine
Ripoll	Cdt De Cercle	01-04-47	28-07-48	Lieutenant
Reynaud	Cdt De Cercle	28-07-48	01-04-50	Lieutenant

Administration

Arrondissement (1964)

Dates Arrivée - Départ	Grades	Noms- Prénoms	Fonction
01/04/50 - 10/01/53	Lieutenant	Lejeune	Cdt de Subdivisor
20/01/53 - 20/03/53	Capitaine	Poincare	Cdt de Subdivisor
20/03/53 - 01/06/55	Capitaine	Derville	Cdt de Subdivisor
01/06/55 - 30/04/56	Capitaine	Reynaud	Cdt de Subdivisor
01/05/56 - 15/11/58	Commandant	Laparra	Cdt de Subdivisor
15/11/58 - 10/03/59	Capitaine	Kerrcs	Cdt de Subdivisor
10/03/59 - 11/03/63	Capitaine	De Menditte	Cdt de Subdivisor
11/03/60 - 01/06/63	Lieutenant	Macron	Cdt de Subdivisor
01/06/60 - 05/06/61	Capitaine	Bess De Berc	Cdt de Subdivisor
05/06/61 - 01/10/62	Capitaine	Le Masson	Cdt de Subdivisor
01/10/62 - 29/11/64	Agent d'Administration	Boukary Kollo Mahamane	Cdt de Subdivisor
29/11/64 - 01/08/68	Agent d'Administration	Boukary Kollo Mahamane	Sous-Préfet
01/08/68 - 13/01/69	Adjoint Administratif	Kindo Dan Mallam	Sous-Préfet
13/01/69 - 07/07/73	Adjoint Administratif	Ali Doungcu	Sous-Préfet
07/07/73 - 07/11/73	Agent d'Administration	Oumarou Ali	Sous-Préfet
07/11/73 - 17/07/74	Adjoint Administratif	Maiga Ibrahim	Sous-Préfet
17/07/74 - 27/04/75	Chef de Bureau Adm-Général	Amadou Dan Azoumi	Sous-Préfet
27/04/76 - 31/08/79	Agent d'Administration	Chaïbou Elh Souley	Sous-Préfet
31/08/79 - 31/08/83	Chef de Division	Assoumane Guiry	Sous-Préfet
31/08/80 - 31/08/83	Capitaine de Gendarmerie	Yérima Allakasso	Sous-Préfet
31/08/83 - 11/01/85	Capitaine de Gendarmerie	Oumarou Sidikou	Sous-Préfet
11/01/86 - 15/06/89	Capitaine FAN	Moussa Maazol	Sous-Préfet
15/06/89 - 25/09/90	Capitaine FAN	Anicet Sidi	Sous-Préfet
25/09/90 - 01/06/91	Capitaine FAN	Allassane Noma	Sous-Préfet
01/06/91 - 18/06/93	Cadre d'Administration	Albadé Abouba	Sous-Préfet
18/06/93 - 05/05/95	Agent de Maîtrise Sup	Hama Aboubacar	Sous-Préfet
05/05/95 - 25/03/95	Professeur de CEG	?	Sous-Préfet
25/03/96 - 28/05/95	Ingénieur Agronome	Maman Chégou	Sous-Préfet
28/05/96 - 31/08/95	Adjoint Chef Gendarme	Dodo Alpha	Sous-Préfet
09/09/96 - 24/07/97	IA/PH	Niandou Mairiga	Sous-Préfet
24/07/97 - 01/02/99	Capitaine FAN	Abagana Moustapha	Sous-Préfet
01/02/99 - ?	Instituteur	Moussa Kcssomi	Sous-Préfet
? - 27/04/00	?	?	Sous-Préfet
27/04/00 - 29/02/2003	Ex Député	Agj Marda Tahe'	Sous-Préfet

Dates Arrivée - Départ	Grades	Noms-Prénoms	Fonction
23/09/2004 - 12/03/2009	Adjoint Administratif	Ousseini Ali Ambouram	Préfet (1 ^{er} Préfet)
12/03/2009 - 15/04/2010	Adjoint Administratif	Mahamane Nour Malam Abdou	Préfet
03/06/2011 - 04/12/2013	Instituteur	Fougou Boukar	Préfet
04/12/13 - 04/07/2014	Capitaine FAN	Soumana Sirfi Wonkoye	Préfet
29/07/2016 - 12/06/2020	Chef de Division d'Administration Générale	Boudou Fatoumi	Préfet
26/06/2020	Ingénieur en Informatique	Mamane Aouali Bouro	Préfet

Source : Préfecture de Bilma

Le Fort ou "Gassar" et les Tiyima, l'ingéniosité contre les envahisseurs



Fachi, l'ancienne fortification ou Gassar résiste encore aux intempéries

Le Gassar est une sorte de bunker de son temps. Il est constitué d'un château fortifié servant d'abris sécurisé qui serait construit par les premières populations du Kawar, dont notamment à Fachi.

L'enceinte constituait un rempart pour les populations de l'époque, pendant les périodes de guerre et d'invasion et de rezzou dont étaient en proie ces oasis. L'histoire, selon un des princes vivants de la commune de Fachi, Elhadji Laouali Dadami, âgé de 79 ans, remonterait à environ 1600 ans avant Jésus Christ.

Le Gassar ou fort est un lieu très important de repli des populations autochtones, contre les envahisseurs. Il est construit par les Chefs coutumiers de l'époque, assistés des hommes de main, des ingénieurs et architectes de la cour. Le fort est un véritable labyrinthe bien structuré et sécurisé, avec des quartiers, symbole de l'ingéniosité du moment.

Il est composé de cinq portes d'entrée dont la principale servait d'accès aux populations et aux guerriers qui les protégeaient.

D'après le guide, le prince Dadami, l'entrée principale est une véritable ingéniosité, on y trouve des portes très résistantes, des blocs de pierres pour foudroyer les ennemis qui s'aventuraient à y pénétrer.

Des sentinelles assuraient le guet à des postes précis.

Armées de flèches et de lances qu'elles se servaient à travers un petit trou, sorte d'oeilletons.

La porte servait d'entrée pour les populations, mais il était impossible pour l'ennemi d'y entrer, tellement elle était sécurisée.

Ces dispositifs de sécurité se retrouvent au niveau de toutes les portes d'entrée, mais également au niveau des sentinelles installées aux quatre coins du Fort et dont des guerriers veillaient en per-

manence. Aux alentours de toutes la structure du Gassar, composée des murs très élevés et blindés, troués de partout en vue de permettre aux gens de l'intérieur, d'apercevoir les ennemis de loin, et de riposter sans se faire voir ou atteindre.

En dehors de toute cette intelligence guerrière des vaillants combattants du Kawar, on peut remarquer au niveau des entrées du fort, mais aussi le long des murs, des rites mythiques et amulettes composées des cornes des animaux sauvages de l'époque, preuve du caractère mystique des personnes de ce fort, à protéger les leurs par tous les moyens.

A l'intérieur, le Gassar contenait toutes les familles de la contrée, et chaque famille possède sa chambre dans laquelle elle peut s'abriter pendant toute la durée de l'insécurité. Des greniers pleins de vivres sont dédiés à chacune des familles qui y vivaient, un puits permanent au milieu de la place publique, ravitaillait



Dirkou, Tiyima d'Aney

toute la population en eau potable, ainsi que les bêtes que les populations élevaient à l'intérieur du fort.

L'architecture de ce Gassar est imposante, tout a été imaginé et réalisé pour le bien-être des populations qui y vivaient, mais également pour leur sécurité en période d'insécurité, qu'elle que soit le temps que cela puisse durer. Des maisons à plusieurs niveaux, avec des souterrains, et même des toilettes hygiéniques et des espaces récréatifs s'y

trouvaient.

A l'entrée du fort, une place dédiée au cheval du chef et un grand espace qu'on appelait tombes des martyrs où on enterrait les guerriers martyrs de l'époque. Il y avait des espaces aménagés pour les notables, une sorte d'assemblée où se prenaient toutes les grandes décisions. Il y avait des places d'adoration et celles du recueillement. Une véritable forteresse qui regroupe tout et qui protège tout le monde.

Le guide Laouli Dadami racontait avec émotion tous les endroits dont il a lui-même vécu l'expérience. On ressentait également l'émoi devant cette infrastructure exotique, dont l'imaginaire collectif résiste jusqu'à présent au temps.

Si les forts de Fachi et du Djado sont encore préservés dans un certain état, ceux de Bilma, de Dirkou, d'Argui, de Guezibi Gaasar, de Chirfa, de Yaba, de Bezza, d'Ayama sont en ruine s'ils n'ont pas complètement disparus.



Dirkou, cité en ruine de Guézibi Gassar

Les Tima au même titre que les Gassar expriment l'ingéniosité guerrière de ces populations oasiennes.

Dans la moitié nord du Kawar, les Tima se trouvent plusieurs réduits fortifiés construits en pierre sur des promontoires de la falaise, toujours associés à des villages à leur pied. Ces refuges, appelés tima répondent à un besoin de défense au même titre que les gassar de la plaine. Les tima n'ont pas de puits et ne pouvaient soutenir un siège de longue durée. Du nord au sud on trouve les constructions d'Aney, Emi Tchouma, Achenouma et Mougoudem.

Par Sani Maman Lawan, CHEGOU ABDOU-RAHAMANE envoyés spéciaux de l'ANP

Symboliques de circoncision au Kawar



Fachi, un groupe de jeunes circoncis

Considérée comme examen de passage de l'enfance à la préadolescence, la circoncision marque des ruptures : en ce sens, le jeune perd dans le sang une partie de son membre, le prepuce perçu comme symbole d'impureté et d'immaturité mais il rompt aussi le cocon maternel, les circoncis étant appelés à partager une chambre à part.

Partant, ils sont mis en épreuve sur la capacité à dompter la peur, la maîtrise de soi et aussi à se socialiser en apprenant à vivre en groupe d'âge.

Les séances de fumigation et autres thérapies au feu participent à forger l'homme en devenir. Les conduites telles l'usage de couteau contre le mur entrent dans cette formation. D'ailleurs en cette période est cultivée une démarcation, Les enfants de sexe opposé n'entrant pas dans la chambre des opérés.

Tout le cérémonial à l'occasion de la sortie des circoncis complète l'initiation à nouvelle vie . parure, port de bonnet, fouet, contre les filles, inséparable coche pour dit on exorciser les mauvais esprits, annonce de cadeaux donnent l'éclat aux ri-

tuels mais marquent une transition.

Pour la 1ere fois, l'enfant dispose de biens propres, il se sépare des filles, il peut tuer une bête hallal. Il peut aller seul en brousse...

Ce n'est pas superflu de noter qu'il y a une saison de circoncision, elle coïncide avec la bonne période beela, après la récolte de dattes, les greniers sont remplis, c'est le moment où la météo est aussi clémente.

Chégu Abdourahamane
envoyé spécial

L'enfance au Kawar : l'après circoncision

Le jeune circoncis commence à prendre confiance. Il se départit du sobriquet de «tchoumboulou» (incirconcis) qui lui colle à la peau comme son prepuce. Il commence à intégrer certains cercles de grands :

Il peut tuer une bête propre à la consommation, il peut diriger la prière collective dans certaines circonstances, il participe davantage aux activités familiales. Il partage son temps entre les jeux et les travaux domestiques et l'apprentissage coranique et non confessionnel.

D'ailleurs, il y a un continuum entre les activités ludiques, l'apprentissage et les travaux familiaux.

A cet âge, tout est l'occasion de joindre l'utile et l'agréable. On s'exerce à moins dompter les ânes rétifs ou faire l'étalage de ses talents de joker au cours d'une partie de recherche de pailles pour le bétail ou du bois de chauffe. Bien plus, ces activités offrent l'occasion de se constituer en groupe d'amis ou de parents pour de bivouacs de quelques jours. En pleine brousse. On y apprend à préparer, s'orienter en ces endroits, reconnaître les points d'eau, savoir trouver d'aliments de substitution en cas de rupture de provision...

Le plus important est l'aguerrissement moral : capacité à dompter la peur, réprimer la faim, cultiver la solidarité. En Somme, développer l'ensemble de valeurs qui constitue l'homme kawarien à savoir le kountouwo, en quelque sorte la kawarinite.

La conduite des bêtes au pâturage est aussi une séance complète de leçon sur l'environnement, la psychologie de animaux, le savoir vivre dans un milieu hostile et périlleux où les menaces sont omniprésentes.

On y apprend à classer les bêtes selon leur sociabilité, à confectionner des pièges pour oiseaux, à produire du feu ou glaner de datte ou de noix de doumier en certaines périodes de soudure ou beena.

Selon leur caractère, les animaux



Kawar, des jeunes circoncis à leur sortie

sont affublés de sobriquet des plus aimables au plus répugnants : il y a des animaux qui ont douceur maternelle aux côtés des plus bêtes brutes, on rencontre des cheveux innocents et turbulents, des voraces et aussi ceux qui ont une autorité paternelle... Les traquenards aux oiseaux

Font appel à un art consommé de finesse pour trouver les justes brindilles et les lianes du dattier pour en fabriquer. Trouver le bon endroit pour le tendre demande le sens de jugeote et une connaissance des habitudes du monde des ailés.

Il arrive que le long moment de guet soit récompensé par des prises qui améliorent le quotidien avec un apport de protéine rare dans l'alimentation des oasiens.

Pour l'occasion, le feu est produit par le frottement de la palme de dattier, on prend une tige qu'on fendille à son milieu et on sert d'une autre plus robuste pour y frotter. L'exercice demande de persévérance et de vivacité. Au bout de multiples efforts, la tige se noircit dégageant une odeur de brûlé, en ce moment, on s'en sert de lianes de dattiers comme allumeur. Ainsi, le feu fût.

Le pâturage donne l'occasion de communion et de connaissance de la nature.

On en découvre la faune et la flore

qui sont loin d'être fournies dans ces oasis perdues dans l'immensité désertique. on se forme par exemple aux multiples usages du dattier et de ses dérivés ou de l'art d'extraire un rejet et d'en planter.

Le jeune berger apprend en plus à éviter les nombreux pièges et risques : chaque palme peut cacher une vipère ou un scorpion, redoutés pour son crochet ou son dard venimeux.

Il y aussi les parties de jeu dangereux que se livrent les jeunes bergers au moment de repos des animaux. Un des hobbies des bergers est la balançoire improvisée à base de lianes de dattiers- comme ils sont omniprésents !- Il arrive de fois des rupture de lianes qui provoque des accidents lourds.

On trouve aussi un plaisir de glisser sur le ...toboggan, en vérité une touffe de dattier dont les palmes sont lisses servent pour cette partie de jeu glissant.

Ici aussi, les risques sont la rencontrer des bêtes indésirables et dangereux et de chutes violentes.

La vie du jeune kawarien est ainsi faite de rudesseet d'épreuves.

A. Chegou
envoyé spécial ANP

Entretien avec M. Charou Ramadan Sanda, Maire de la Commune rurale de Fachi.



Fachi, le Maire de la commune lors de la cérémonie d'intronisation, le 4 décembre 2021

La Commune rurale de Fachi est située à l'ouest de la Commune de Tchirozérine, au sud par le Département de Tesker et N'Gourti, à l'Est par le Département de Bilma et au Nord par la Commune rurale de Dirkou.

La population est essentiellement composée de kanuri et de Toubou, avec deux zones, sédentaire et la zone pastorale beaucoup plus au Sud. Cette population est estimée à 5000 âmes.

Les différentes activités tournent autour du maraîchage, le sel, les dattes, le commerce et l'élevage. Comme potentialités, on a les dattes, le sel et l'élevage aussi, bien que les animaux viennent d'ailleurs. Avec la vente de l'élevage aussi cela résout la résilience, on a beaucoup de commerçants et dans le temps, les gens partaient en Libye pour envoyer beaucoup de devises estimées entre 800 millions et 1 milliards de francs CFA par an à la Commune.

Après aujourd'hui la crise libyenne, les choses ne marchent plus, mais le Djado a un peu pris de la place. Les gens arrivent à s'en sortir aujourd'hui.

2- Notre grand défi c'est l'enclavement, il faut nécessairement qu'on arrive à désenclaver la Commune. Fachi est la commune la plus proche du Chef-lieu de la région dont 450 kilomètres, mais nous

sommes la commune la plus enclavée parce que la route ne pas. Pour cela on a un peu atténué la situation avec la dotation par la commune, qui dessert la région deux fois par mois. L'exportation des dattes se fait essentiellement par le camion.

Nous manquons des moyens de communication, il n'y a pas de réseau téléphonique au niveau de la commune, qui demeure notre plus grande contrainte.

3- Par rapport aux initiatives et aux partenaires, nous sommes en train de placer l'ORTN pour régler le problème de la communication, le réseau Zamani Télécom qui a installé récemment son antenne et qui compte débiter incessamment. Fachi est aussi un village intelligent, donc pour Niger Télécoms, on a espoir que ce la marche pour la commune.

Par rapport au développement, nous avons beaucoup de partenaires dont l'OIM, le PADEC, la HCP, avec lesquels nous sommes en train de nous casser pour la population.

Nous sommes en train de créer une ferme avicole pour la population, nous sommes en train d'acheter des animaux pour cette population que nous allons mettre à sa disposition pour l'élevage, en vue de reconstituer le stock dont le pâ-

turage fait défaut cette année.

4- La leçon qu'on peut tirer, c'est que FACHI est une commune où nous n'avons pas de recettes, donc il nous faut avoir beaucoup d'initiative qui rentrent. Avec notre camion, nous versons à la commune 100.000 francs après chaque voyage pour payer un peu les salaires des agents de la commune.

Nos partenaires aussi nous appuient tels que l'OIM avec une ambulance, le PADEC qui vient de s'installer et qui est en train de faire des enquêtes dans les domaines de l'élevage, de la ferme avicole et de l'agriculture au profit des populations.

La plus grande contrainte ici c'est l'enclavement de la commune, c'est tout notre problème.

Notre appel à l'endroit de l'Etat, c'est de régler le problème de la communication, FACHI est actuellement une commune isolée, sans aucune Force de Sécurité. La population est abandonnée à elle-même. Notre inquiétude est qu'aujourd'hui dans ce contexte d'insécurité, aucun agent de sécurité de sert ici, tout ce qu'il y a c'est la population. Dans la moindre mesure, la Police Municipale. Notre appel c'est de nous rétablir la communication et de nous doter des Forces de sécurité avec tous les moyens et personnel possibles.

FACHI ou la cité maraboutique



Fachi, la vieille ville

Fachi, cité maraboutique, communément appelé Agram, est située à 170 Km de Bilma qu'est le chef lieu du département, 215 Km au Sud-ouest de Dirkou, 450 Km à l'Est d'Agadez (chef lieu de la région), 380 km au Nord de Tesker et de N'Gourti et 150 Km à l'Est de Tchirozerine. Dit-on, Fachi est le « noyau » des villes sahariennes du Niger. Cela témoigne que cette localité située au cœur du désert » est distante de tout lieu habité de plus de 100 Km. Le canton de Fachi couvre une superficie de 35872 Km². Comme activité économiques, la population d'Agram exercent le maraichage, l'élevage, l'artisanat, les travaux de sel et des dattes.

La commune de Fachi dispose d'une importante flore dont la petite forêt nommée **NABALLA** qui s'étend à 3km environ au nord de la ville. Ensuite, On y trouve une importante flore avec une multitude des arbres dans cette localité : le palmier dattier, le palmier doum, le neem, l'arbre à tanin, l'acacia plus nombreux, le gan, le prosopis (un arbre extrêmement dangereux et menaçant pour les palmiers dattiers), l'eucalyptus, un arbre très prisé comme cure dents, l'acacia radiana, le Pini

come sp etc...En outre, la faune est composée de : Le fennec ou le renard de sable très fréquent dans ce milieu au pelage jaune crème, Il y a de l'outarde, espèce en voie de disparition qu'on en trouve dans la zone de Sountallam. Puis, Les éperviers, véritables chasseurs qui vivent derrière les falaises d'Alla Koré, Kaougomes et dans la zone de Sountallam au sud. Nous avons la cigogne noire dont la taille est de 80 à 90cm. Sa particularité est qu'elle a un plumage noir l'exception du ventre qui est blanc. Elle annonce au

paysan l'arrivée de la mousson, donc la pluie et surtout l'arrivée des caravanières de l'ouest qu'est l'Azalai. On y rencontre aussi d'autres espèces comme la gueule tapée, le canard, le mange-mil, la tourterelle, le corbeau, l'hirondelle, le charognard, le porc-épic, le loup, la souris, le lézard, la chauvesouris etc. Comme potentialité touristique, nous avons la forteresse ou Gassar, les salines, Dogoumblo ou site des dinosaures et des poissons fossilisés, l'ancien village ou Bourni, la cohabitation entre les puits de Kiligui et les sa-



Fachi, vue intérieure d'une chambre

lines de Kalala de moins d'un mètre de distance, les lieux de cultes et leurs nombreux mystères, l'ancien village de Bournin Hadjarabé, Tchanana ou la place de l'Assemblée, les riches variétés culturelles et artistiques.

Origine du peuplement

A l'origine, les premiers occupants de Fachi étaient des Soo (race herculienne) qui étaient les premiers occupants qui sont venus du haut nil. Ces pasteurs nilotiques viennent du Baguirmi et du pays des Sara. Fachi existait depuis 500 à 600 ans avant Jésus-Christ. Les Soo habitaient dans un village appelé Bourni - Hadjarabé .Il étaient des gens physiquement extraordinaires. D'une taille de 2,30m et 180kgs de poids. Aux dires des narrateurs, ils peuvent manger trois mesures de dattes en trente minutes.

D'après certaines sources, les érudits narrateurs et l'écrivain Lieutenant Michel Le Sourd intitulé Tarik El Kavar, 1917, le fondateur d'Agram (montagne en tamasheq) serait le nommé El hadji Califa Fodorblo qui est un arabe; il s'installa au point dit: « Fodorblo » puits; qui se trouvait au côté Ouest du dispensaire et eu d'excellents rapports avec les Soo qui à l'époque venaient abreuver leurs bœufs dans la mare auprès de laquelle se trouve construit aujourd'hui le gassar (le fort). Notons aussi que «gassar » signifie «koussour (concession).

Par ailleurs, ce village a plusieurs appellations: Agram par les Touaregs (montagne), Fachi par certains.

COMMENT AGRAM EST DEvenu FACHI ?

L'appellation du mot « Fachi » selon la première version des sages est venue dans les conditions assez ambiguës car il y a plusieurs informations. C'est ainsi que les Touaregs ayant l'intention de faire la razzia, se trouvèrent face à un vent violent qui perturba leur programme. Ayant confrontés cet obstacle, ils renoncèrent d'attaquer ce village en disant «Nafassa » qui deviendra plus tard Fashi puis Fachi avec l'arrivée des colons. C'est la version la plus fiable.

Fachi est doté d'une forteresse historique construite il y a longtemps et qui est aujourd'hui une cité touristique très visitée par les étrangers et les touristes. Nous y trouvons à l'intérieur un puits, des chambres pouvant servir des abris en période des guerres, des greniers pour faire les stockages des vivres pour chaque famille noble, d'enclos, une salle de réunion pour les notables, des places réservées aux sentinelles, C'est une forteresse qui ressemble au modèle Turc

LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE :

De nos jours, Chef lieu de commune, Fachi est administrée par un maire élu. Elle est aussi un village -canton ayant à sa tête un chef de canton qui porte le titre d'Agramma c'est-à-dire le propriétaire d'Agram. La population, l'appelle affectueusement Mai. A sa tête, il est garant de son intégrité et de sa sécurité dans le passé. Il est aussi respecté et écouté par la population.



Fachi, une scène de Djoungoudou

Entretien avec le Maire de Djado, M. SIDI Aba Laouel

M. le Maire de Djado, présentez-nous votre commune selon ses caractéristiques physiques, économiques et culturelles ?

- La Commune rurale de Djado, l'une des quatre communes du Département de Bilma, qui est située à l'extrême Nord-Est du pays. C'est une commune vaste de 187.200 km², près de la moitié du Département de Bilma, qui elle-même est enclavée par rapport au reste du pays.

Elle fait frontière au Nord avec l'Algérie et la Libye, à l'Est avec le Tchad, au Sud avec la commune rurale de Dirkou et à l'Ouest avec le Département d'Iferouâne.

La population est composée à l'origine, des toubou, et maintenant, depuis 2014, il y a toutes les nationalités du Niger et même des pays voisins, le Tchad, la Libye, le Soudan et les pays côtiers comme le Nigéria et le Ghana.

Au plan social la commune dispose de trois écoles, une école à Siguidine avec 135 effectifs, une école à Chirfa, 194 effectifs et Madama qui est une nouvelles création, un poste avancé, en vue de permettre aux enfants du bataillon des Forces de Défense et de Sécurité, de suivre leur scolarisation. L'école compte 23 élèves pour le moment. En matière de santé on a deux Centre de Santé Intégré (CSI), celui de Chirfa de type 2 et celui de Siguidine avec les infirmeries de Madama qui viennent en appui aux civils en cas de besoin. Pour ce qui est des potentialités de la Commune, les ingénieurs ont toujours dit que Djado est le bassin hydrologique du Niger même, les nappes ne sont pas très profondes, on y trouve de l'eau à partir de 5 à 6 mètres de profondeur.

Les activités principales de la communauté sont à la base, la phoeniculture, la culture des dattes, et l'élevage des petits et des gros ruminants. Depuis 2014, avec l'avènement de l'or-



M. SIDI Aba Laouel, Maire de Djado

paillage, les gens ont plus tendance à aller vers cette activité bien qu'artisanale. C'est ce flux que nous sommes en train de gérer qui est une situation nouvelle pour les autorités.

Quels sont M. le Maire, les défis ou obstacles par rapport à la mise en valeur de ces potentialités ?

Les défis pour le développement c'est surtout le constat amer qui est l'abandon des activités liées à l'agriculture et l'élevage, les jeunes ont de plus en plus tendance à ne plus s'intéresser à ces activités.

Pour ramener ces gens aux activités d'origine, il faut l'encadrement et la formation des jeunes. Nous pensons que ces activités sont plus promoteurs que l'orpaillage qui ne peut être tâche pérenne.

Quelles sont les initiatives des Collectivités, de l'Etat et des partenaires pour le développement de votre zone ?

Notre premier objectif, c'est de maintenir d'abord les jeunes dans leur localité, étant voisin de la Libye qui est plus développé que nous et qui attire beaucoup de nos jeunes. Il faut les intégrer dans les activités tradition-

nelles par la sensibilisation et l'encadrement.

Quels sont les partenaires qui vous appuient dans le développement de votre Commune et quel type d'intervention ?

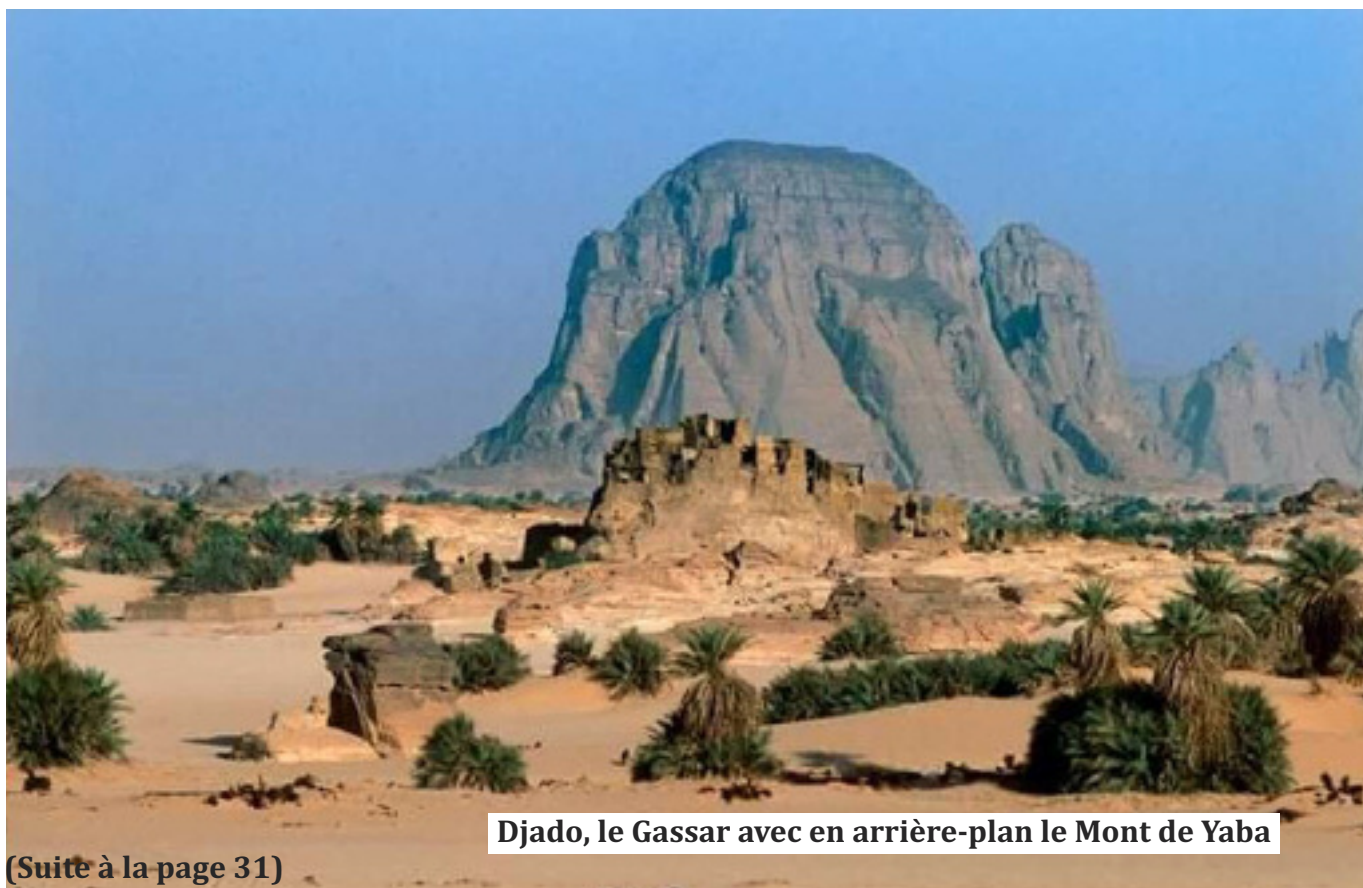
Pour les partenaires, nous avons l'OIM qui exécute le Programme de stabilité communautaire, financé par l'AFD, nous avons le FICOD qui nous appuie en matière d'infrastructures socioéconomiques, et le projet de promotion de l'éducation et de l'élevage (PP2E). Il y a les partenaires traditionnels tels que l'UNICEF et le MSF qui viennent en appui au niveau de la santé des enfants et des femmes. il y a en plus l'Etat du Niger.

L'actualité au Niger c'est la campagne agricole qui n'a pas été prometteuse selon les premières évaluations. Comment se pose cette question de sécurité alimentaire au Djado et que fait l'Etat pour atténuer la souffrance des populations ?

Pour ce qui est de campagne agricole, du point de vue céréale, le département de Bilma et la commune de Djado sont toujours déficitaires.

(Suite à la page 31)

Commune rurale de Djado



Djado, le Gassar avec en arrière-plan le Mont de Yaba

(Suite à la page 31)

Nos productions ici sont les dattes. L'Etat intervient à travers les ventes à prix modérés, les actions gratuites et ciblées pour les ménages vulnérables.

Quelles sont selon vous, les leçons et expériences que vous tirez, étant élus Maire pour votre troisième mandat ?

Là donc c'est deux choses dont il faut savoir les mettre ensemble. La majorité de nos gens sont analphabètes en plus de la tradition. La notion même de l'Administration et de Lois leur est étrangère, c'est à nous responsables de leur faire le rapprochement de ces deux choses et de ce que nous sommes en train de faire pour eux.

Tout cela doit se faire à travers la sensibilisation et la formation, et nous sommes en train de gérer.

Le gouvernement a récemment interdit le site de l'orpaillage mais les gens continuent son exploitation, comment se présente actuellement la situation sur ce site ?

La situation sécuritaire est calme

pour le moment. L'insécurité résiduelle ne peut pas manquer. Au recensement de 2012 la commune de Djado était de 876 habitants, aujourd'hui, dans la pratique c'est au-delà de 30.000 personnes. Et ce sont des communautés différentes qui y vivent.

Officiellement le site est fermé, mais fin 2019 début 2020, le gouvernement a commencé à distribuer des permis d'exploitation et de prospection, environ 27 permis dont 14 à 15 détenteurs de ces permis sont sur le terrain. Le site du Djado s'étend sur 240 km, les orpailleurs qui y travaillent le font sous la couverture de ces détenteurs des permis. Le ministère des Mines se charge de la gestion de l'orpaillage au niveau de ce site. Selon les textes, ce sont les sociétés détentrices des permis qui doivent appuyer la commune à faire des réalisations. La majorité de ces sociétés ne connaissent pas cette situation. Les agents du ministère des Mines qui doivent suivre cette situation ne sont pas sur le terrain.

Par rapport au pétrole, la société algérienne a appuyé la commune

avec la dotation d'une ambulance, résultat de sa part sociétale. Comment se présentent les perspectives pétrolières dans la région ?

Nous sommes des représentants de l'Etat c'est vrai, mais les communes ont leur niveau de compétence. C'est l'Etat qui octroie les permis de recherches et d'exploitation du pétrole, physiquement il y a deux forages pétroliers réalisés par la société SONATRAC. On attend la phase d'exploitation et dont c'est le ministère du Pétrole qui peut en dire plus.

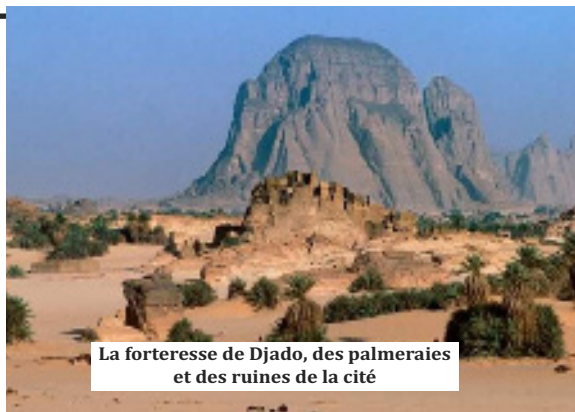
M. le Maire, à travers toutes ces questions, que peut-on retenir du Djado pour le nigérien ordinaire ?

Dès qu'on dit Djado, on pense directement à l'orpaillage de la commune, alors que Djado, c'est le Ghassar, et le site c'est le Salak. En dehors même de l'orpaillage, Djado a plusieurs potentialités. La commune dispose des meilleures dattes du Kawar.

**Par Chéguou Abdourahamane,
Envoyé spécial**

(Suite à la page 32)

Djado ou la pittoresque



La forteresse de Djado, des palmeraies et des ruines de la cité

“Braou” était utilisé par les toubou, les gens ont attribué la création de ces Ghassars avec les “Saou”. Après c’était les kanuri avec l’empire d’Idrissa Alaoma. Braou, mot toubou est une rencontre de plusieurs religions. Actuellement quand vous partez dans les Ghassars du Djado, vous allez trouvé des ruines de l’église, des ruines des mosquées et dans les chambrettes vous verrez des objets d’adoration animistes. C’est pourquoi les toubou l’ont appelé Braou, qui veut dire rencontre de plusieurs religions. Le mot Djado, selon les premiers écrits turcs de l’empire Ottoman, qui ont amené l’Islam par le Kawar en empruntant la route caravanière. Les turcs l’ont appelé “Judo ou Juda” qui signifie pittoresque le Ghassar est entouré de mares des trois côtés qui représente une sorte d’île pittoresque. “Chirfa” est une création avec l’arrivée des colons.

L’extraction de kabourka ou un olléagineux local

Ce sont des activités qui sont aujourd’hui délaissées. Il n’y a pas longtemps de cela, de mars jusqu’en septembre, pendant la période de soudure, les populations font un traitement de ces fruits qui sont un peu acharnés. Il faut arracher les fruits secs, les aplatis, extraire les graines noirs qu’on lave plusieurs fois avec du cendre. On les fait bouillir dans de l’eau pendant cinq heures de temps. On les écrase après pour extraire la noix, que l’on prépare après. La noix devient une sorte d’amande après plusieurs lavages, des olléagineux délicieux qu’on peut mélanger avec des dattes pour en faire une sorte de gâteau. Le prix du kilo de ce produit tourne autour de 1500 francs.

Djado, Rites et traditions

Wini foundi, edegna et zerté



Visages de jeunes femmes toubou

Culturellement, Djado est un brasage, à l’origine c’est une localité habitée par les kanuri avec le métissage des toubou et ainsi de suite. Il existe plusieurs activités culturelles ici, il y a ce qu’on appelle le “Wouli foundi” la période de murissement des dattes, des activités traditionnelles sont faites au Djado. Il y a le “Tina adamti” toujours autour des dattes. Le “Ghassar” ou les gravures rupestres qui dominent le Djado l’Air et le Ténéré, l’une des zones les plus visitées. Il existe 4 Ghassars (anciennes habitations du terroir). Et en matière de faune et de flore dans le Département de Bilma, Djado est la seule zone où on trouve des Mou-

flons, gazelles et autres.

Une marre semi-permanente du Djado et la source de Ourida de l’autre côté.

Le mot “Djado” tire son nom de l’ancien village “Ghassar”. Une fois quand les dattes commencent à murir, ce sont des rituels culturels traditionnels. Les sages avec les autorités coutumières se donnent un rendez-vous généralement les vendredis.

Les populations abattent des animaux et s’adonnent à des fatwas, et le jour-là, c’est le chef de canton qui passe seul la nuit. Les jours suivants, tout le monde émigrent là-bas pour des activités culturelles comme les danses et les rituels. On appelle cela “Wini Foudi” qui veut dire “allumage du feu”. Le “Tinné adomti” c’est quand les dattes commencent à fleurir, les gens se rassemblent dans les palmerais du Djado pour faire des aumônes. Il y a aussi des rituels traditionnels qui se font qui rentrent dans le cadre de la conservation de tradition et de la culture. Il s’agit d’une habitation temporaire pour 4 à 5 mois. Après le mois d’octobre, les gens se dispersent pour d’autres activités.

La communauté étant toubou, il y a comme activités culturelles, “Edegna”,

quand un divorce est prononcé, les femmes organisent des cérémonies de trois à quatre jours autour de la divorcée pour fêter sa liberté de femme séparée de son époux. Les hommes aussi s’adonnent à cette réjouissance de leur côté en abattant des animaux autour du thé pendant 3 à 4 jour aussi. Les “Sousma” sont des danses réservées uniquement pour les mariages pour accompagner les mariés. Le “Zerté” est un rituel qui intervient quand un homme commet un acte contraire à la tradition, on annonce le Zerté pour décider du rituel à exécuter pour expier ses fautes. Les jeunes décident de la sentence qui tourne autour de l’immolation d’un chameau le plus souvent.

Djado est plein de mythes traditionnels, “Tohoye” est l’un des puits principaux et anciens du Djado. La population du Kawar qui est estimée à 20.000 s’abreuve au niveau de ce puits. La tradition disait qu’il y a une seule famille qui peut curer ce puits, quiconque essaie, perrit dans ses eaux. Et les gens disent que l’eau de ce puits contient des teneurs de bravoure et de force. Il y a un autre puits qui donne une très bonne eau du lever du soleil au crépuscule, et il tari la nuit.

Source : Sidi Aba Laouel, Maire du Djado

Bilma : l'état sanitaire au scanner : question d'évacuation sanitaire, faute de radiologie, déficit du personnel et d'ambulances



Mahamadou Ibrahima, Médecin-chef adjoint de l'Hôpital de District de Bilma

Docteur, présentez-nous la situation sanitaire dans la Commune rurale de Bilma ?

Pour ce qui est du Département de Bilma, nous avons un Hôpital de District qui est fonctionnel, inauguré depuis le 20 août 2020. C'est un hôpital de district qui a sous sa coupe, 9 Centres de santé intégrée (CSI) dont 6 qui sont CSI de type 2 et trois Centres de type 1.

L'hôpital de Bilma a une capacité de 60 lits pour l'ensemble des services qui sont, le Service des urgences, deux blocs opératoires, le service de maternité, le service de pédiatrie et deux blocs de Médecine hommes-femmes. A ceux-là s'ajoute le laboratoire et le bloc administratif, ainsi que les logements pour les responsables de l'hôpital.

Pour ce qui est du personnel, l'hôpital compte deux médecins, 1 Gestionnaire, 1 caissier et 16 personnels y compris les techniciens supérieurs en soins intensifs et en gynéco-obstétrique, plus les anesthésistes.

Quelles sont les genres de maladies les plus fréquentes que vous enregistrez dans cet hôpital de district ?

Les maladies les plus fréquentes ici,

c'est le Diabète, l'Hypertension artérielle, les soins, la stomatologie et la Carie dentaire qui est la maladie la plus fréquente de toutes. Sans oublier le Paludisme qui est vécu de façon saisonnière.

Docteur, comment arrivez-vous à gérer les admissions au niveau de votre Hôpital de District ?

Dans la plus grande majorité des cas, on arrive à gérer les malades à notre niveau, sauf quelques cas qu'on nous amène qui sont le plus souvent des cas chirurgicaux. On arrive à prendre en charge certains, mais notre souci maintenant c'est notre service de Radiologie qui n'est pas fonctionnel, ce qui nous empêche de nous lancer dans certaines situations d'incapacité de prise en charge.

Parlez-nous, Docteur de vos évacuations sanitaires lorsque vous vous trouvez dans l'obligation de le faire ?

Les difficultés dans l'évacuation à notre niveau c'est lorsqu'il s'agit des cas sociaux, au niveau du District, nous avons deux ambulances dont une sur cale et l'autre opérationnelle, un véhicule de poule transformé en ambulance, octroyé par "Médecins Sans Frontières" (MSF).

En cas d'évacuation, nous respectons toujours la hiérarchie, c'est-à-dire évacuer au chef-lieu de région. On explique toujours aux malades la démarche à suivre, ils doivent mettre du carburant pour les 600 à 700 km qui séparent Bilma d'Agadez.

250.000 francs l'aller-retour pour les véhicules diesel, et 300.000 francs pour les véhicules à essence, à la charge de la famille du malade.

Ici nous avons ce qu'on appelle "Mutuelle" qui assure le première tranche de la somme d'évacuation c'est-à-dire l'aller, la famille assure quant à elle, le retour.

Au niveau de Dirkou, il y a la Mairie et en même temps la Mutuelle qui se partagent la charge totale d'évacuation sanitaire.

Quels sont les principaux défis et difficultés auxquels vous faites face au niveau de l'Hôpital de District de Bilma ?

Dans un premier temps, je vous ai parlé plus haut du service de Radiologie, depuis l'inauguration de l'Hôpital, le service ne marchait pas parce que le bâtiment devant abriter ce service était



mal conçu. Il n'est pas du tout adapté pour installer le matériel qui est déjà disponible et en bon état.

Justement Docteur, expliquez-nous le problème réel du Service de Radiologie ?

Il faut tout simplement qu'on reprenne la construction du bâtiment qui doit abriter ce service. Le bâtiment était mal fait, avec un toit à base de la tôle pour une salle de Radiologie qui doit forcément être en béton. Même les mesures qu'il faut respecter pour faire le bâtiment, en vue d'atténuer les radiations, n'ont pas été du tout respectées. Raison pour laquelle le bâtiment doit être refait dans son intégralité.

En dehors du Service de Radiologie, il y a le problème d'eau même si en moitié c'est presque résolu. Le château d'eau construit par l'ONG Garkua a un problème de vanne qui fait remonter l'eau du réservoir. Le Préfet de Bilma a demandé de faire un devis pour qu'il soumettra à qui de droit pour régler le problème.

Le troisième point des défis c'est concernant l'électricité. C'est dernier



Bilma : Service de radiologie du HD fonctionnel

temps des coupures sont régulièrement enregistrées du fait de rupture de carburant au niveau de la Nigelec. Nous avons un groupe électrogène puissant au niveau de notre Hôpital qui attend toujours d'être alimenté en carburant.

Un autre point est relatif aux auxiliaires, depuis l'inauguration de l'Hôpital, il y avait un minimum de 14 auxiliaires qui

travaillent avec nous. La sensibilisation étant mal faite, ces auxiliaires réclament chaque fois leurs indemnités alors que c'est la Mairie qui devrait s'en charger. Ils sont là depuis plus d'un an, la majorité d'entre eux ont abandonné faute de traitement, il ne reste que 5 auxiliaires qui sont avec nous.



Bilma : Une vue d'ensemble de l'hôpital de District de Bilma

Bilma : L'équation éducative au peigne fin

A Je vous remercie de me donner l'opportunité d'exposer la situation de l'éducation nationale à Bilma.

Le DDEN de Bilma est composée de quatre inspections : l'inspection de communale de l'enseignement primaire, l'inspection de l'enseignement secondaire général, l'inspection de l'enseignement franco-arabe et l'inspection communale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

D'une manière générale, toutes ces inspections sont constituées des établissements scolaires. Par exemple quand on prend l'inspection communale des enseignements primaires, elle est constituée de 23 écoles primaires et 18 préscolaires.

L'inspection de l'enseignement secondaire général, il y a trois établissements secondaires, deux CES et un CEG.

Quant à l'inspection de l'enseignement franco-arabe, elle est basée à Agadez et coiffe 5 écoles à Bilma dont 4 écoles primaires et un secondaire. Et



Laouel Badami Kiari, Directeur départemental de l'éducation nationale de Bilma

en plus de cela il y a 4 préscolaires.

Pour l'inspection de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, elle comporte deux centres créés il y a dix ans, à Fachi et à Bilma, malheureusement ils sont non fonctionnels.

Notre mission consiste à la coordination de la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales de l'Etat en matière de l'éducation nationale dans le Département de Bilma.

D'une manière générale, le personnel de la DDEN est constitué de 297 agents de l'éducation y compris les en-

seignants craie en main dont 133 femmes.

Quels sont les principaux indicateurs du secteur de l'éducation dans le Département de Bilma ?

Comme indicateurs de l'éducation dans notre département, il y a le taux brut d'admission en 6^e dont nous n'avons pas les chiffres pour l'année 2021. De 2018 jusqu'en 2020, ce taux varie de 58 à 63%.

Le même taux brut d'admission en zones rurales est de 46 à 62% et le taux de transition de la 3^e à la Seconde varie de 53 à 40%.

Le taux brut d'admission en Seconde est de 13%, le taux brut de scolarisation au cycle de Base 2, 48%, le taux brut de scolarisation au cycle de base 2 en zone rurale, 45% au cycle moyen 20%.

Le taux de scolarisation au niveau du primaire est de 118,76 % en 2021.

Le taux d'inscription au CI de la même année est estimé à 155,56 %.





Quels sont les défis et contraintes liés au secteur de l'éducation dans le département ?

Les défis sont énormes, il y a des établissements scolaires qui n'ont pas de clôture, ce qui expose les élèves à toute sorte de risques. D'autres écoles ont des murs effondrés. A cela s'ajoutent les insuffisances des tables-bancs, les manques de classes pour abriter les élèves. Les insuffisances des latrines au niveau du primaire.

Notre direction ne dispose d'aucun moyen roulant, là où on trouve, ces véhicules sont en état d'épave ou en panne.

La difficulté des visites dans les classes due à l'éloignement des écoles, les insuffisances d'enseignants, d'encadreurs surtout arabisants. La faible subvention des CAPED.

M. le Directeur, vous avez évoqué un certain nombre de défis, que faites-vous au



Vue d'une cour d'école

de 3% en 2021, ce taux s'explique par la migration des jeunes vers la Libye, par l'activité d'orpaillage au niveau du site aurifère de Djado. Pour décourager ces enfants, il faut sensibiliser ces élèves d'abord, pendant qu'ils sont à l'école, et ensuite les parents qui ont la responsabilité de leurs enfants et qui souvent encouragent ces derniers à quitter l'école.

Il y a aussi les partenaires qui doivent assurer les appuis à travers les "food for work" et

de rester à l'école. Il faut aussi la pleine implication des autorités traditionnelles dans ce combat de maintien des enfants à l'école.

Au niveau de l'éducation dans le Département de Bilma, quels sont vos partenaires, en dehors de l'Etat et des Collectivités ?

Comme partenaires, il y a le Fonds Commun qui appuie le COGES et le Comité de gestion décentralisée des établissements scolaires (CGDES) à travers des subventions financières, l'OIM pour les infrastructures scolaires entre autres.

Chaque COGES et CGDES ouvre un compte que ce Fonds Commun vire leur vire des montants pour la mise en œuvre de leur plan d'action.

Il y a le Programme pour la Promotion de l'Education et de l'Emploi (PP2E), et l'Unicef à travers l'appui en kits scolaires composés de manuels.

**Chégu Abdourahmane
envoyé spécial ANP**



Le DDEN de Bilma en violet, au cours de l'entretien

niveau des administrations scolaires, pour maintenir les élèves à l'école ?

Au niveau des indicateurs, le taux d'abandon tourne autour

les "cash for work" et d'initier les rations sèches dans tous les établissements. Ce qui aide les parents d'élèves à gagner un plus et à inciter leurs enfants

1^{ère} édition du Prix d'Excellence Kantana Alzouma (PEKA)

Le président du Comité d'organisation justifie le bien-fondé de l'initiative

Pour cette première édition, une caravane a sillonné en décembre 2021 toutes les communes au cours de laquelle 70 élèves du primaire et 12 du secondaire ont été récompensés pour leur résultat scolaire de 2020. Les lauréats ont reçu des prix en espèces et en nature pour plus de 3 millions de FCFA qui ont été distribués.

Dans quel cadre se situe l'organisation de ce Prix d'excellence ?

L'organisation du Prix d'excellence découle du constat des cadres kawariens qui sont à l'intérieur du pays sur la déliquescence de l'école au Niger.

Par le passé, le système produisait de très bons résultats en général et au Kawar en particulier, mais au fil du temps il s'est délité avec des résultats de plus en plus mauvais.

Il y a eu une réflexion à travers un groupe WhatsApp et il a été décidé de voir dans quelle mesure nous pouvons contribuer au relèvement de l'école dans le Département.

La création de ce Prix d'excellence participe de cette démarche visant à encourager les enfants à aller à l'école, à relever leur niveau, à faire en sorte que l'école retrouve un peu comme dans le temps, ses lettres de noblesse, qui forme de très bons élèves et de très bons cadres.

Vous êtes à la quelième édition cette année ?

Nous sommes à la toute première édition cette année, c'est presque historique et c'est pourquoi il a été décidé de donner le nom de Kantana Alzouma



M. Elhadji Kollo Moustapha, Président du PEKA

qui est un Inspecteur départemental, un ressortissant du département qui a beaucoup fait pour la région en créant des écoles dans le département, en les inspectant régulièrement. Cela a fait dans un point théorique, quand vous regardez sur le papier, les statistiques scolaires, la région du Kawar est la plus scolarisée du Niger, avec un taux de scolarisation de plus de 100%. C'est assez exceptionnel mais les résultats sont ces dernières années surtout influencés par d'autres facteurs notamment l'exode vers la Libye, la ruée vers l'or dans le Djado a fait que la plupart des jeunes quittent par exemple, l'école pour aller vers ces zones.

Quand on regarde actuellement les résultats, les meilleurs élèves sont les filles, ce qui crée un déséquilibre et à terme je pense que c'est un vrai problème.

Quelle est la portée de cette initiative du Prix d'excellence ?

Le nouveau Président de la République a lui-même fait du relèvement de l'école, son cheval de bataille, et nous aussi c'est notre petite contribution au niveau local à ce travail gigantesque qui n'est pas seulement le travail du Président, mais le travail de tout un chacun. Nous aussi, nous voulons contribuer à apporter notre pierre à la

1^{ère} édition du Prix d'Excellence Kantana Alzouma (PEKA)

(Suite)



Cérémonie de la remise du Prix Kantana Alzouma aux lauréats

construction de l'édifice qui est l'école. Et nous pensons que quand nous allons donner ce prix, ça va susciter de la vocation chez les enfants et même chez les parents, de l'intérêt pas seulement à cause du prix mais en créant une certaine stimulation. Les prix sont là composés des ordinateurs pour les meilleurs élèves de toutes les écoles, en plus des prix en espèces qui étaient prévus.

Parlez-nous de la situation scolaire dans la zone du Kawar ?

La situation scolaire dans le Kawar est assez paradoxale comme je l'ai relevée un peu plutôt. D'un point de vue théo-

rique c'est une région qui est très scolarisée, presque tous les villages ont leurs écoles. Il y a plusieurs établissements d'enseignement secondaire, deux Centres d'enseignement secondaire (CES) et un taux d'abandon assez élevé. Cela est lié au contexte géographique du département qui est frontalier de la Libye, et surtout par exemple le transport des migrants est quelque chose qui a fait beaucoup de tort à l'école puisque les jeunes peuvent facilement gagner beaucoup d'argent dans ce commerce et donc il était facile pour eux d'abandonner l'école. C'est la même chose pour l'orpaillage qui se fait dans la com-

mune du Djado, beaucoup de jeune préfèrent abandonner l'école pour s'adonner à cette activité, un véritable jeu de hasard dont certains ont pu glaner assez d'argent. C'est ça qui constitue l'émulation des jeunes les attire.

Nous avons notre volonté, et de vouloir enrayer cette hémorragie pour que les enfants aillent à l'école, qu'ils pensent à leur avenir, que ce n'est pas dans l'immédiat qu'on compte mais dans l'école.

**Par Sani Maman Lawan
envoyé spécial ANP**

Intronisation du 14^{ème} Chef de Canton de Fachi Fachi, capitale des cultures toubous et kanouris



Fachi, le Chef de canton dégainant le sabre

Le 14^e Chef de canton de Fachi, Commune rurale dans le département de Bilma, Kiari Sidi Elhadji Agrama Tchagam a été intronisé le 4 décembre 2021 au cours d'une cérémonie solennelle placée sous la présidence du représentant du gouverneur de la région d'Agadez, le Préfet du département Mamane Awali Bouro. C'était en présence des nombreux officiels dont le député national au titre de la circonscription, les maires de la zone, le secrétaire général du conseil régional, des chefs traditionnels, des leaders communautaires et des représentants de la Libye et du Tchad. Pour cet évènement inédit depuis près d'un demi-siècle, environ un millier de personnes ont convergé de toutes les contrées et de la sous-région pour être les témoins d'une succession qui est avant tout l'étalage de la richesse de la culture des communautés de cette partie du Niger et de l'expression de l'enracinement de l'institution chefferie.

Pour l'occasion, la paisible cité maraboutique de Fachi, réputée pour la "science" de ses oulema est sortie de sa torpeur habituelle surtout en cette période de fraîcheur saharienne et de l'après récolte de datte, une des principales activités des habitants des oasis avec la production du sel et ... l'exode.

Des youyou des femmes, des roulements de tambours annonçaient que la localité se préparait à un évènement mémorable qui est L'intronisa-

tion de l'Agrama dont la dernière remontait aux années 1970.

Depuis des jours, la place du palais était transformée en piste de danses ou des femmes plus jeunes au plus âgées se retrouvaient pour danser au rythme de Djougoudou, une sonorité distillée par des tambourins et des tambours battus par un groupe de jeunes. Processions d'élégance et de grâces accompagnées de débauche de couleurs, d'une profusion de parfum, des voix mélodieuses à la gloire

du régent et ses ancêtres. Le Djougoudou est alterné par le Kidi, un tambour toubou autour du cou porté par un troubadour, son mugissement prolongé par la voix de son maître arrachaient de spasmes aux plus stoïques ... marabouts, dit-on. Autre spécialité kanouri, le salamarka est aussi joué, aux sons de tambours, les joueurs exécutant de pas virevoltants tout en croisant des gourdins dont les fracas amplifient le rythme. Il y a aussi le Tchancha et koule,

Évènement



Fachi, Honorable Kiari Sidi Agrama à son Palais

sorte d'hymne de mariage, les tambours posés à terre sont battus par des lianes fraîches, les joueurs avançant comme de canards pendant que les femmes effectuant des parades de toute beauté dans un étage de parures traditionnelles dont le fameux toungeoussou, des minis perles rouges portés autour du cou ou des atours d'un autre âge du genre ELD-JELI, sorte de pardessus féminin.

La fête était aussi intra muros avec Le Djontou, une sorte de calebasse longiligne, spécialité des femmes. L'instrument battu avec les bagues des joueuses et frotté contre la jambe produisait une sonorité bien ton amplifiée par la voix de la maestro et des choristes. Une assemblée des hommes à une bonne distance savourait les prestations, certains s'arachant de la foule pour parfumer les chanteuses ou faire voler des billets de banque.

Des messages peints, des bâches ou de support de fortune étaient visibles dans certains endroits de la ville qui avait effectué ses toilettes pour davantage lustrer cette localité considérée comme plus écologique

et propre du désert nigérien. Peut-être le fruit de son isolement.

Murée derrière des dunes, Fachi, appelé Agram, est située à 170 km de Bilma, Chef-lieu du département, 215 km au Sud-Ouest de Dirkou, 450 km à l'Est d'Agadez (Chef-lieu de la région), 380 km au Nord de Tesker et de N'Gourti et 150 km à l'Est de Tchirozérine. Soit dit en passant, aucune piste n'y conduit....

Le jour J, la localité est animée par les va et vient des 4x4, la foule des personnes convergeant au lieu de la cérémonie et les sonorités de toutes sortes.

Le point de mire est la place nommée "Tchitchidi" où le nouveau chef entouré des princes et de ses marabouts s'y installé aux premières heures de la journée. Assis en tailleur sur une terrasse aménagée cou-



Fachi, Place Tchitchidi, l'Agrama brandissant le sabre, symbole du pouvoir

Évènement



Fachi, des notables dans la Cour du Chef

verte de tapis typiquement traditionnel, le nouveau Agrama est reconnaissable par son turban et son grand boubou blanc aux bordures dorées surmontés d'un bermous beige orné de dorures. Il est abrité des rayons du soleil levant sous un parasol bleu.

Le cérémonial qui se déroule suivant des rituels et codes séculaires et immuables est précédé de la partie officielle. Elle est marquée par l'intervention du Préfet de Bilma, représentant du gouverneur de la région d'Agadez.

Mamane Awali Bouro a tenu à exprimer toutes les félicitations des autorités de la 7^e République, au Chef de canton « pour avoir su mériter le respect et la confiance de ses concitoyens ».

Il a aussi demandé à l'ensemble des populations du canton et aux princes en particuliers, « d'apporter leur soutien et leur concours à leur frère afin de l'aider à bien accomplir sa mission ».

Le préfet de Bilma n'a pas manqué d'exhorter le nouveau Chef de canton de Fachi, de faire en sorte qu'il suscite les audiences des autres par son comportement et ses aptitudes. « Veuillez à la protection des droits et libertés individuelles et collectives de vos concitoyens ; soutenir les initiatives de développement, de cohésion des populations ; forcer le respect des autres et susciter leurs audiences, et enfin tout mettre en œuvre pour éveiller, susciter, encou-

ager, guider et soutenir l'initiative des populations et des pouvoirs publics ».

Le représentant du gouverneur a enfin demandé de "contribuer activement à la restauration de la paix au Niger par des prières collectives et la dénonciation de tout qui constitue une menace à la cohésion sociale.

Tour à tour, le Député au titre de la circonscription de Bilma, le Maire de la Commune de Fachi et le Représentant du Président du Conseil Régional d'Agadez se sont succédé à la tribune pour féliciter le 14^e Chef de canton de Fachi pour son élection.

Les intervenants n'ont pas manqué ensuite de lui souhaiter plein succès et du courage dans la conduite de sa tâche combien importante, pour le bien être de la population de la commune rurale de Fachi.

Toutes ces autorités ont également prodigué des sages conseils à l'endroit du responsable coutumier de Fachi.

Après le volet protocolaire, d'insignes du pouvoir c'est-à-dire le sabre et la cravache ont été remis au nouveau Chef de canton suivant un processus immuable qui sera suivi du degainage du sabre qui marque son entrée en fonction dans la plénitude de ses prérogatives.

Le chef de canton, sur ordre du muezzin ou Ladan qui est à ses cotes, aux rythmes des tam-tams et de tambour « toumbal » essaie de dégainer le sabre se trouvant dans sa po-

chette puis, après lui avoir tenté de l'empêcher d'enlever à moitié, deux fois, le laisse dégainer définitivement à la 3^e tentative.

Sous le houra du public et les youyous stridents des femmes, le chef brandit la lame effilée du sabre, électrisant la foule tenue à distance derrière de barrières en corde et l'assemblée des officiels ayant pris place sous un hangar en face de la tribune d'intronisation.

Le sabre symbolise le commandement sans complaisance et de respect strict des lois et coutumes de la communauté. Peu après, une princesse d'âge mur s'avance au pied du piédestal et ordonne le déplacement 'Dalkamadji, ouest de la ville, a la lisière des palmeraies ou deux tentes sont dressées pour la circonstance.

Aux cadences de tambour, le chef, les notables suivis de la foule se rendent sur le site pour s'installer sous les abris l'un réservés au chef du canton et aux notables et le second pour les descendants des princesses, de l'eau au miel y sont servies, réservées à cette catégories de personnalités.

En ces lieux, l'agrama s'adresse à ses sujets à travers un message pertinent, enfin l'Agrama et son cortège regagnent le palais.

La fête a pu continuer de plus belle.

Par CHEGOU ABDOURAHAMAN et Sani Maman Lawan, Envoyés spéciaux ANP

Biographie express du 14^{ème} chef du canton de Fachi, Agrama Kiari Sidi Tchagam

Par CHEGOU ABDOURAHAMANE, Envoyé Spécial ANP



Agrama Kiari Sidi Elh Agrama Tchagam qui a été intronisé le 4 décembre 2021 avec faste comme le 14^{ème} chef du canton de Fachi (Bilma, région d'Agadez) est un enseignant de formation né en 1965 sur les terres de ses ancêtres, dans cette oasis perdue dans le Sahara nigérien. Adopté dès sa tendre enfance par son grand-père maternel, lui-même descendant de la famille princière de Bilma, Kiari grandit à N'guigmi où il reçut une éducation digne des hommes aux grandes destinées.

Parallèlement, il boucla les cycles primaires et secondaires à l'école primaire et au CEG de N'guigmi.

Comme beaucoup des jeunes de sa génération, il opta pour l'enseignement après une formation d'instituteur adjoint à l'école normale de Dosso.

Ses condisciples à l'école primaire, au CEG de N'guigmi et de l'EN de Dosso affirment avoir retenu du nouveau chef du canton l'image d'un camarade jovial, d'un sportif au calme olympien et d'un élève studieux et discipliné, autant de qualités renforcées par son éducation, son cursus scolaire et professionnel et qu'elles sont nécessaires pour un leader communautaire.

Le jeune maître avait parcouru les dunes de N'gourti et de N'guigmi,

les vallées et les collines de Gouré pour dispenser le savoir. Beaucoup de ses élèves aujourd'hui en activité dans les différentes administrations sont aujourd'hui reconnaissants à cet enseignant longiligne au timbre de voix chantonnant.

Après une longue carrière de craie en main, Kiari Sidi regagna le bercail où il fut gestionnaire à l'inspection primaire de l'éducation de Bilma et point focal de l'UNICEF au sein du même service.

Engagé dans la politique, Kiari fut élu en 2004 et 2011 conseiller municipal au titre de sa commune natale, Fachi. Le militantisme politique, l'exercice du mandat local

Évènement

Suite Biographie express...



Fachi, Place Dalkamadji, une vue des notables sous une tente



Fachi, des invités de marque au salon d'honneur du Palais

et surtout le retour à la terre ancestrale ont été déterminants dans l'ascension du nouveau Agrama.

Après le processus de candidatures et de votes, Kiari Sidi succéda à son vénérable père Agrama Elh Tchagam décédé en mai 2017. Abagana Bacha Mamay, professeur de CEG, membre de la famille régnante, décrit le nouveau Agrama comme un leader ayant toutes les qualités humaines. "Kiari est compréhensif, ouvert au dialogue et il n'a de problème avec personne", estime-t-il, notant son sens de rassembleur. L'intronisation du 4 décembre

dernier jugée inédite par le degré de l'engouement populaire, l'ampleur de la mobilisation et l'éclat des festivités marque d'une pierre blanche l'ère de l'Agrama Kiari Sidi.

En rappel, Le rôle d'Agrama ou chef d'Agram autre appellation de Fachi à l'origine, était celui de défendre la communauté contre les envahisseurs en payant de sa vie, car on choisit le fort, le valeureux, le rusé et surtout marabout c'est-à-dire fervent musulman parmi les princes ou « Maïna ». Il représente son entité dans les relations pacifiques avec l'extérieur. Il négocie le passage des caravaniers

- La liste des chefs traditionnels d'Agram**
- Agrama Laoual (1873-1881)
 - Agrama Ousmane (1881-1891)
 - Agrama Koudous (1891-1892)
 - Agrama Abari (1892-1901)
 - Agrama Dada Gana (1901-1904)
 - Agrama Hassane (1904-1905)
 - Agrama Sidima (1905-1912)
 - Agrama Alhaji (1912-1917)
 - Agrama Abarimi (1917-1922)
 - Agrama Sodick (1922-1939)
 - Agrama Agi (1905-1909)
 - Agrama Dadjji (1941-1972)
 - Agrama Tchagam Dadjji 1973-2019
 - Agrama Kiari Sidi Agrama Tchagam 2020 à nos jours.

(sud appelé Karakka et ceux de l'ouest appelé Tagalam ou Azalai. Il se contente de promulguer ou de rappeler les coutumes, des tarifs, des indemnités, dirige les assemblées pour la récolte des dattes et travaux de sel.

L'Agrama veille à la quiétude sociale, à la conciliation et nomme ses collaborateurs aux fonctions traditionnelles. Aujourd'hui encore le chef du canton est un acteur majeur pour le développement local, la paix sociale et la préservation des valeurs ancestrales en tant qu'autorités coutumières et relais de l'administration. Le nouveau Agrama Kiari Sidi est marié à une femme et père de six enfants.

**Chégu Abdourahamane
envoyé spécial ANP**

Kawar : thérapies chocs et recettes de grand-mère multi-usages

L'isolement, la vie oasienne et ses spécificités ainsi que le besoin d'adaptation à un environnement saharien austère ont développé un savoir-faire en soins de santé qu'on peut appeler une ingénierie sanitaire typiquement du Kawar.

Une prise en charge particulière était réservée à la mère et à l'enfant.

Jusqu'à un passé récent, Faute de l'offre, par pudeur ou par méfiance, les femmes enceintes ignoraient consultations prénatales. Malgré tout, les grossesses se passaient avec plus au moins de bonheur.

Des vieilles personnes rompues aux pratiques obstétriques et gynécologiques y veillaient.

En plus, les femmes en état de grossesse bénéficiaient de soins de pharmacopée et de la science coranique. On prêtait de vertus aux talismans portés autour de rein, sous les aisselles ou ceints autour de la tête ainsi que à une multitude de décoctions ou produits.

Dès la délivrance, la maman et le nouveau né étaient soumis à un régime de choc. Bouillie de mil entier au natron rouge, menu soigné pour l'accouchée ; en plus du lait maternel, le bébé avait droit à des mixtures obtenues au bout d'un long processus de décoction. L'incontournable edde sourou, plante multi-usages, beurre animal, arkoumi, ngourou, etc entraient dans cette préparation de breuvage infantile. L'odeur de ces substances et celle du kalimbo, plante utilisée pour la fumigation de l'accouchée formaient la senteur caractéristique du nouveau né.

Outre la nutrition bien dosée, le couple mère enfant était soumis à une thérapie de ... cheval.

La fumigation, le bain chaud avec du tanin auraient des effets répara-



teurs du corps éprouvé par 9 mois de grossesse. Quant au nouveau né, il subissait des marquages au feu ou était gavé de diverses substances, selon son état de santé. Il y avait de traitements curatifs et préventifs.

L'enfant était baigné avec un soin méticuleux et soumis aux massages kiné ou à la lithographie, on utilisait une boule de sable qu'on chauffait avant de passer sur le corps de l'enfant. Ces soins étaient dormitifs et réparateurs, disait on. Dès les premiers pas de la vie, les enfants jugés malades subissaient l'extraction des dents du lait, source de diarrhées et de vomissements.

Un peu plus tard, les enfants sans appétit et ayant de retard de croissance passaient à la ...table pour l'ablation de l'amygdale.

Pour des petits de notre génération, Aba Kiari Wanzami (paix à son âme) symbolisait cette opération.

Ce praticien au physique digne du service était aussi le circonciseur attitré. On était loin de générations bistouri. Il exerçait son art avec sang froid et pédagogie: il inspirait confiance. Son autorité était naturelle, habillé toujours comme un

prince... Ce thérapeute avait plus d'un tour dans son sac qui faisait corps avec lui au gré de ses rondes au dos de son cheval.

Ses services étaient sollicités pour les scarifications faciales, les traits 111, caractéristique du kawariens. Bien plus, le vieux Aba Kiari excellait dans la ventousothérapie.

C'était le remède contre les courbatures, des maux de tête persistants. Le traitement consistait à inciser la partie endolorie et à poser sous forme de ventouse une corne évidée de bélier. Le praticien aspirait du bout de la ventouse. Au bout d'un certain temps, étaient recueillis de caillots de sang noirâtres, détestant ainsi le corps souffrant.

Aux côtes, de cette spécialité chirurgicale, on avait des traumatologues, réparateurs des os, des phytothérapeutes, ayant une connaissance de l'usage des diverses plantes, etc. Il existait une batterie d'antidotes contre les redoutables scorpions oasiens.

Au total, la médecine kawarienne touchait aux différentes branches de science médicale et chirurgicale.

**Chéguou Abdourahamane
envoyé spécial ANP**

Le Représentant du Chef de Canton de Djado, Elh Abba Koura Kader



Elh Abba Koura Kader, représentant du Chef de canton de Djado

Question : Le 14^e Chef de canton de Fachi vient d'être intronisé, quelles sont selon vous la signification et la valeur de cette cérémonie ?

Réponse : Cette cérémonie est historique qui a des valeurs traditionnelles. Nous avons beaucoup apprécié et pour ma part c'est la première fois que j'assiste à ces genres d'évènements comme l'intronisation d'un Chef de canton. Une cérémonie très riche en tradition. C'est une tradition que nous comptons garder pour longtemps et qui va nous servir d'exemple et de modèle pour des occasions à venir.

Nous nous réjouissons de la grande mobilisation de la population venue en grand nombre pour assister à cette cérémonie unique, les gens sont venus de toutes les contrées du pays, et même des pays voisins comme la Libye et le Tchad.

Question : Faites-nous l'historique de la chefferie de Djado ?

Réponse : Au début la chefferie

de canton du Djado était une fondation kanuri, avec le tout premier Chef en la personne de Mai Abdou qui a érigé un fort de même style kanuri que Bilma. En suivant les pâturages, un jeune toubou était descendu dans le Djado au niveau d'un puits appeler "Djigan Tidan" (qui veut dire puits de toubou). Le Chef de canton étant informé de cet étranger, fit l'appeler pour lui demander sa provenance, qui était le Tibesti côté sud, et appartenant à la famille princière des Arinda.

Le Chef de canton lui proposa de rester l'aider dans sa gestion du pouvoir, avec l'invitation d'épouser sa fille, les garçons mouraient chaque fois après leur naissance. Le jeune toubou eut un garçon avec la fille du Chef de canton, qui le nomma Maï Abdou, le père de son grand frère.

Il y eut après Koré Marouan, Maï Kéré, Maï Mahamat, Mai Edno, Mai Kirigma, Maman Délé qui eut Koré.

Koré à son tour eut deux garçons,

Youssouf et Issai, avec un troisième du nom de Barkai, décédé récemment. Youssouf, le père de l'actuel Chef de canton lui succéda. Avant Youssouf, Issai avait remplacé son frère, mais fut destitué par l'Etat. Actuellement, le pouvoir est détenu par Derdé Wahili Youssouf.

Question : Quels sont les différents défis que rencontre la chefferie traditionnelle et quelles initiatives prises pour enrayer ces problèmes ?

Réponse : L'abandon scolaire, l'oisiveté de la jeunesse, l'orpailage qui appelle tout le monde, tout cela est dû à l'éloignement de la commune centre urbain et du chef-lieu de région. L'Etat même n'a pas les moyens d'endiguer ces problèmes. Il y a eu Feu Kantana, un natif de la région qui a créé la première école en 1971. C'est à peine que les gens ont pu comprendre l'importance de l'éducation et à voir évoluer les choses.

Question : Quel est l'état de votre collaboration avec les autorités municipales et préfectorales ?

Réponse : Nous avons une collaboration très étroite à travers des échanges et une bonne communication. Les communes s'entendent et font presque tout ensemble.

Question : Et la situation au niveau du site d'orpailage ?

Réponse : Le site d'orpailage est mal géré parce qu'il n'y a pas eu d'organisation et de bonne gestion. L'Etat n'a pas mis les moyens nécessaires pour mieux gérer le site. Nous avons actuellement des difficultés de gestion.

**Chégu Abdourahmane,
envoyé spécial ANP**

PHOENICULTURE : Un parc dattiers de près de 300.000 pieds Les oasis du Kawar sont propices à la phoeniculture à laquelle sont associées diverses cultures adaptées à l'écosystème oasien.

Le palmier dattier représente la principale culture de rente du département, les dattes constituent un aliment de base et surtout un moyen d'échange contre les céréales, la région n'étant pas productive.

Les palmeraies constituent un long chaquet s'étirant sur plus de 300 km de Bilma au Djado. Les palmeraies de cette région sont très anciennes, mais leur première mention remonte au XII^e siècle, elle est due au géographe Idris (1154) Ind Abd Hakam. D'après certains auteurs, le dattier aurait été introduit dans la région par des populations d'origine arabo-berbère venues de Libye en passant par le fez-zan.

Le dattier issu du rejet peut fleurir à partir de 2 à 5 ans après la plantation selon la variété et les conditions pédo-logiques.

- la pollinisation se fait quand les fleurs (mâles, femelles) s'épanouissent. Cette opération se fait de manière artificielle. L'exploitation prélève quelques pédicelles de fleurs mâles et les dépose sur les fleurs femelles. Sur les palmiers difficiles d'accès, les fleurs mâles sont suspendues juste au tronc ou les palmes à l'aide d'une manche. Après l'opération, un contrôle se fait pour s'assurer que la fécondation est normale, dans le cas contraire, l'opération sera refaite.

- le calendrier de récolte est fixé par les chefs de cantons, lorsque la totalité des dattiers sont au stade de maturité. Ainsi les chefs de familles se retrouvent dans les oasis pour la récolte. Les dattes sont conditionnées dans des sacs de 50 à 100 kg et ensuite transportés à dos d'ânes jusqu'au village.

- La production moyenne des dattes varie de 10 à 12 kg par an par pied de



Bilma, la mare d'Intchiboyi

palmier, ce qui nous donne une production totale de 3.137,5 tonnes pour 261.460 pieds productifs.

Les variétés des dattes du Kawar

Il s'agit notamment de :

Aguis Boul, Toutourchi, Hadib, Krous - krous, Aguis Tchouloum, Dilo, Ngamaya, Korosane, Soubour, Yilfodone, Akani-rome, Koumanorone.

LE MARAÎCHAGE

C'est une activité très importante qui occupe une place de choix dans les activités de la population.

Elle constitue non seulement un complément alimentaire mais aussi de revenus non négligeables. Elle est en majorité pratiquée par les femmes aux alentours du forage, sources, puits maraîchers et puisards sur des superficies plus ou moins réduites. Les principales spéculations sont :

- L'oseille, la laitue, la tomate, l'oignon, cucurbitacées

LES CULTURES FOURRAGERES

La population pratique deux cultures à haute valeur nutritive à savoir la luzerne

et l'arachide qui entrent dans l'alimentation humaine et animale. Ce fourrage est de plus en plus vendu sur le marché et ou donne aux animaux mis aux piquets pendant la période ou le droit coutumier interdit la divagation des animaux et ce pendant une période de six (6) mois environ.

L'ARBORICULTURE :

C'est une activité faiblement pratiquée dans la commune de Bilma et quelques villages du département. Les premiers arbres fruitiers ont été introduits par les colons dans les années 1900, il s'agit surtout du figuier.

Cette activité a connue une relance grâce au projet de développement intégré dans les années 1985. Les différentes espèces existantes sont : les citronniers, les manguiers, les goyaviers, des pamplemoussiers.

Sources :

- Documents de diagnostic du département de Bilma, activités et développement économique, sans auteur et non daté
- Présentation au cours de la rencontre avec les kawiariens de la diaspora, Niamey, Octobre 2019



Bilma, Palmeraie d'Aboubou

Agriculture

villages	Nombres de pieds recensés	Sexe	
		male	femelle
Fachi	42.000	323	41.677
Djado	20.100	603	19.497
Séguédine	17.400	1367	16.033
Aney	22.900	996	21.904
Emitchouma	21.600	3669	17.931
Achenouma	20.800	1225	19.585
Argui	20.300	2494	17.805
Chimoundour	42.000	6850	35.150
Bezza	19.100	2424	16.676
Bilma	20.200	3991	16.689
Agueur	9.000	822	19.378
		1293	7787
Total	275.200	25087	250193
%	100 %	9,9%	90,9%

Source : ONG « ACF recensement palmerais 2001 - 2002

Calendrier agricole du dattier

Tableau n° 3.4 - Calendrier agricole du dattier

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Plantation	-----	-----	----									
Rejet												
Floraison	--	-----										
Pollinisation							-----	-----	-----			
Maturation		--	-----					-----	-----	---		
Récolte								-----	-----	-----	-----	
Entretien (taille)												

Citation : “Notre pays régorge de ressources en eau de surface et en terres réparties sur l’ensemble du pays. Mon ambition est de profiter de ce potentiel pour accélérer le processus de transformation structurelle de notre agriculture afin qu’elle assure notre sécurité alimen-

taire pour les jeunes et la génération de revenus pour les populations”, le Président de la République Mohamed Bazoum, message à la nation du 18 Décembre 2021, 63^{eme} anniversaire de la proclamation de la République.

Le Kawar, un trésor naturel et culturel unique

En effet au plan naturel, les oasis du Kawar constituent un écosystème particulier avec des dizaines de sources d'eau qui alimentent des mares, des lacs et des puits. Parmi les plus emblématiques, on peut citer Timiro, Ejeni, Tchimana, yade, mare de Djado, sources d'Orida, Mainfourse, sadakaram. .. Le Kawar est l'un des châteaux d'eau du Niger. Au plan environnemental, une variété des espèces de dattiers avec un parc de pres de 300.000 pieds, une faune et flore typiquement oasiennes complètent la richesse naturelle du Kawar. Dans le registre culturel, le département de Bilma regorge des monuments et des sites qui gardent encore leur secret.

Les cités en ruine (Guezibi gassar, Echenema Foriyé, Timayi, Emi madama,), des Tiyima (Aneye, Emitchouma, Mougoudoum, Agueur), des Gassar (Djado, Yaba, Bilma, Chimindour, Fachi, Dirkou, Fachi) renseignent sur l'ancienneté de ces contrées et leur passé agité.



Fachi, une scène de Djougoudou

Des gravures rupestres de Djado, la Butte aux crânes a Bilma, Fossana (site de tuerie à 90 km au nord ouest d'Aneye), Kowe Nefindeyé, site de campement des compagnon du prophète de l'islam à Bilma ne constituent qu'une infirme partie du riche répertoire de la zone. Cette richesse se double d'une mine de patrimoine immatériel dont les plus en vue sont entre autres : Le savoir-faire et connaissances sur la culture de dattes et la production du sel, des chants, des rites populaires et des folklores populaires, la chefferie

traditionnelle....

L'intronisation le 4 décembre 2021 du chef de de canton de Fachi a permis un étage de cette culture : Salamarka, danse guerrière et physique à l'opposé Djougoudou, danse de grâce. Ce tableau ne serait exhaustif si on ne citerait pas les grandes figures de l'histoire kawarienne, la colonisation. Mais, ce trésor culturel reste encore "un désert" livresque et documentaire.

Abdourahamane Chégou



Bilma, Timéro, une des 33 sources qui irriguent les jardins

Les Guézibida ou un sous groupe tubu

Abdourahamane Chegou
Envoyé spécial ANP



Bilma, l'une des 4 portes côté Ouest de l'ancienne fortification

Le Kawar est essentiellement peuplé des Guézibida nés du métissage des Kanouri, autochtones et des teda ou habitants de «Tou» (Tibesti) qui se regroupent autour de 36 sous groupes identifiables par leurs marques ou Arbi portées sur les chameaux.

Le territoire tubu ou tubuland couvre une partie du Tchad, du Niger, du Nigeria et de la Libye. Le règne du 1er Derdé ou souverain remonterait au 16ème siècle. Le nommé Mahamat Kodorfori, originaire du Bornou, selon la tradition orale, est du sous groupe Tomogra qui

détient toujours la chefferie du Tibesti.

Rappelons que les Tomogra Bilalia, une des lignées du 2ème Derdé se succèdent au trône au Kawar (Dirkou) qui fut un sultanat.

Quant au sultanat d'Agram, il joua un rôle d'arbitre dans les querelles de succession au Tibesti. C'est dire la profondeur des relations familiales et historiques entre le Tibesti et le Kawar.

Bien plus, ces rappels sont illustratifs de l'unicité du peuple tubu et des fortes interrelations entre le Tibesti, le Kawar, le

Kanem-Borno et le Fezan. Il y a aussi l'historicité des autorités coutumières de la zone qui sont aujourd'hui rétrogradées au rang de canton.

Carrefour des échanges caravaniers transsahariens et berceau des sultanats, le Kawar s'est nourri du métissage.

Est ce qu'une répétition de l'histoire avec la ruée sur l'or du Djado et les vagues des migrants ?

(Source, note sur l'intronisation du 17ème Derdé, zouar 29 janvier 2012).

Document

Le Dardé Chaa'i Bougarmi, vers 1889, avait pris l'initiative de codification des règles coutumières toubou. Elles ont été révisées en 1952 sur le règne du Derdé Weddey Kinédemi en 1952 sous supervision du Chef de district de Tibesti. Ce code a été revu en 1981 (Derdé Kinimi Adoumi) et en 1998 sous le règne de Derdé Mai Boukaimi. Le présent document prend en compte les dernières modifications en 2013 sous la gouvernance du Derdé Zrzei Barka

TITRE I : DROIT COUTUMIER TOUBOU

Revision du droit coutumier toubou par le derde erzei barka medi mahamat, du 05 au 15/11/2013 a bardai. des amendements et des rajouts ont fait l'objet d'une revision generale. cependant vous trouverez ci-dessous, l'ensemble de la coutume revisee. sauf le chapitre xxi heritage, se referer au coran.

TITRE II : DROIT COUTUMIER TOUBOU REVISE ET AMENDE FAIT PAR LE DERDE ERZEI BARKA MEDI MAHAMAT DU 15 NOVEMBRE 2013

CHAPITRE I : LA COMPETENCE DU JUGE-MENT

Définition

Seul, le Derde du Tibesti, ou à défaut son représentant est habilité à trancher les affaires suivantes : meurtre et dia, héritage et litige (entre les époux).

CHAPITRE III : MEURTRE ET DIA

Définition

Le meurtre est le fait de donner volontairement la mort à une personne humaine.

Tout meurtre donne droit à une indemnité dénommée « Dia », la Dia est versée par le meurtrier à la famille de la victime.

En effet, si une personne Toubou succombe de suite de chute d'une voiture appartenant à un Toubou, il n'est guère question de réclamer de Dia. Si une personne tue quelqu'un par suite d'amusement d'excès de vitesse de véhicule ou d'une suite de manipulation d'arme à feu ou blanche dans les joies, ceci est involontaire, mais il doit payer une indemnité de Dia. Toutefois il peut être question de la Dia dans un cas de mort accidentelle, si le conducteur n'est pas Toubou mais la victime l'est.

Lorsqu'une personne tue volontairement quelqu'un, seule la personne qui a commis le meurtre est poursuivie.

Les parents de la victime ne doivent jamais

faire l'objet d'une vengeance quelconque: si les parents de la victime ont commis une vengeance quelconque, ils vont prendre leurs responsabilités devant les autorités administratives.

Quiconque tue le parent d'un meurtrier qui n'a pas encore payé de Dia est aussi coupable de meurtre.

Si le meurtrier meurt même en dehors d'une vengeance l'affaire de meurtre est éteinte.

Alors il n'y a plus rien à réclamer de Dia ou de s'en prendre aux parents du meurtrier décédé.

Lorsque le meurtrier meurt alors qu'une partie de la Dia est déjà versée par un de ses parents peu importe le montant, il ne sera plus question de payer le reste de la Dia. L'affaire s'arrête là, ceci même si la famille de la victime a déjà avancé la condition selon laquelle la Dia devrait être versée en totalité même après la mort du meurtrier. Lorsqu'après avoir avancé une part quelconque de la Dia si le meurtrier a refusé de payer le reste.

A un temps donné, il se présente à la famille de la victime de payer la Dia, donc cette part déjà versée auparavant sera plus prise en considération quel que soit le montant. Et il sera amendé par un chameau de 6 à 15 ans.

DIFFERENTS CAS DE BLESSURES

1. Avec effusion de sang sans os brisé : 4 Chèvres

2. Avec effusion de sang et os brisé : 10 chameaux

a-Os de tête : 10 chameaux

b-Jambe cassée : 10 chameaux

c-Bras cassé : 10 chameaux

Nécessitant un traitement par le feu à la tête. 16 (seize) chèvres quel que soit le nombre de pointes de feu et le temps qui sépare la blessure de l'administration des soins. Pour percevoir l'indemnité, il est nécessaire que le guérisseur qui a opéré jure sur le Coran que les pointes de feu ont été faites pour soigner la blessure reçue au cours de tel risque. Si plusieurs blessures ont été faites sur la même par-

tie du corps, à des dates différentes, l'indemnité est payée par celui qui a causé la blessure la plus récente.

d- Blessure profonde au ventre : 32 chèvres

e- Perte d'un mil : 50 chameaux

f- d'une main : 50 chameaux

g- Perte d'une jambe : 50 chameaux

h- Perte d'un indexe d'un homme : 10 chameaux

i- Perte du pouce d'un homme : 10 chameaux

j- Perte du majeur : 10 chameaux

k- Perte de l'annulaire : 10 chameaux

l- du petit doigt : 10 chameaux

m- Si une femme perd l'un de ses doigts l'amende va être la moitié de l'homme, sauf le petit doigt quand elle perd.

CHAPITRE VI

TENTATIVE DE MEURTRE

Coup de feu qui manque son but

- Contre un homme : 4 chameaux de 6 ans

- Contre une femme : 2 chameaux de 6 ans

- Contre le Dêrdé : 8 chameaux de 6 ans

- Contre le chef de canton : 6 chameaux de 6 ans

- Contre le chef de village : 5 chameaux de 6 ans

DOMMAGES CAUSES AUX CULTURES DE JARDINAGES

1- Un grand jardin de blé : 1 chameau de quatre ans pour le dédommagement et un chameau de 6 ans pour amende

2- Un petit jardin de blé : 1 chameau de 2 ans pour le dédommagement et un chameau de 6 ans pour amende.

3. Un grand jardin de mil : 1 chameau de 3 ans pour le dédommagement et un chameau de 6 ans pour amende.

4- Un petit jardin de mil : 6 chèvres de 3 ans pour le dédommagement et un chameau de 6 ans pour amende.

5- Un grand jardin de légumes : 1 chameau de 3 ans pour le dédommagement et 1 chameau de 6 ans pour amende.

6- Un petit jardin de légumes : 6 chèvres pour le dédommagement et un chameau de 6 ans d'amende.

DOMMAGES CAUSES AUX PLANTATIONS

Un figuier : 2 (deux) figuiers, un pied correspond à 100 000 Fr. CFA (cent mille francs CFA) plus 1 (un) chameau de 6 ans.

1. Une vigne : 2 (deux) vignes, un pied correspond à 100000 FCFA (cent mille francs CFA) plus 1 (un) chameau de 6 ans.

2. Un palmier dattier : 2 palmiers dattiers plus 1 (un) chameau de 6 ans.

3. Un doumier (rônier) : 1 chèvre par ramification plus 1 (un) chameau de 6 ans.

4. Cueillette abusée de datte sans autorisation : 2 chèvres, pas de restitution des fruits.

CHAPITRE X

LE REFUS D'OBEISSANCE A UNE CONVOCATION

Refus d'une convocation

- Toute personne refusant d'obéir à une convocation du Dêrdé, du chef de canton, chef de village dans un cadre d'un jugement coutumier ou d'un travail d'intérêt public est tenu de payer une amende de : 50 000 Fr. CFA

- Cas de non-paiement d'une indemnité ou amende dans les délais fixés (sursis) par un chef :

1. L'indemnité ou l'amende est majorée du tiers de sa valeur et un nouveau délai est fixé (sursis).

2. Si pendant le nouveau délai accordé la somme n'a pas été payée, l'affaire est soumise au Dêrdé ou aux sous-préfets du Tibesti le contrevenant paie double sans nouveau délai.

PALMIERS

Le propriétaire de palmiers a droit à toute la récolte mais le marieur de palmier recevra un régime par palmier marié à la récolte suivant immédiatement le mariage seulement. Les palmiers plantés par un membre du clan dans la terre de son clan lui appartiennent. Mais les récoltes reviennent en droit au membre qui a planté les palmiers.

1. Les récoltes de palmiers qui poussent seuls dans la terre d'un clan sont partagées entre les membres par le chef de clan.

2. Si un étranger au clan plante un palmier dans la terre du clan, ce palmier lui appartient en propre.

3. Si un animal domestique entre dans une palmeraie ou dans un environnement protégé, attrapé par les surveillants (wanguada). Ce surveillant doit passer le message au propriétaire et passé un délai de 3 (trois) jours, si le propriétaire ne se présente pas les surveillants ou le chef de village peut remettre l'animal aux

Document

autorités pour les ventes aux enchères.

DANS UN HERITAGE

Les palmiers restent indivisibles à la famille et les héritiers ne se partagent que les récoltes. Si des différends surgissent, un chef peut alors partager les palmiers entre les héritiers.

THALAS : Le produit des thalasses qui poussent dans les enneries appartient à tous et tous peuvent en récolter. Mais si un homme coupe une grosse branche pour ces chèvres, il paiera une indemnité de 2 (deux) chèvres au propriétaire de l'ennerie ou aux surveillants.

LA TERRE DE BARDAI APPARTIENT A 6 CLANS : ZOUÏA, HOCTEA, EDIRGUIA, KOS-SODA, ODOWOYA ET SOURDOGUIA.

LES ANIMAUX :

Les animaux mâles qui appartiennent par moitié à deux propriétaires ne peuvent se partager que par vente ou achat d'une moitié par un seul acheteur.

RAISONS GRAVES DE DIVORCES :

Sont réputés raisons graves de divorces les cas suivants : 1-Blessure de l'épouse par le mari.

1. Coups, brutalités répétés et graves devant des témoins. 3- Abandon depuis plus d'un an par le mari. Il y a abandon lorsque le mari laisse sa femme sans nourriture ni ressources, mais il va payer les frais journaliers de sa femme pendant, la durée de son absence.

DROIT DE L'ÉPOUSE :

1. L'épouse doit posséder des animaux personnels. Elle a droit à la nourriture et aux vêtements pour elle et ses enfants.

2. Une fois répudiée sa femme sous réserve d'indemnité, s'il la reprend ensuite, il devra payer au chef de famille 1 (un) chameau de quatre ans.

3. Le mari adultère ne doit aucune indemnité à ses épouses.

INTERDICTIONS

En principe, la seconde épouse ne doit pas être parente de la première sauf si les pères et mères sont d'accord.

CHAPITRE XVI

FIANCAILLES D'UNE JEUNE FILLE

Fiançailles

1. Le père seul a droit de choisir l'époux de sa fille vierge. Le consentement de l'intéressée, celui de la mère ne peuvent être exigés. De même ni l'intéressée, ni la mère ne peuvent s'opposer à la décision du père. Dès que le

père de la jeune fille a accepté un cadeau, même petit du jeune homme, ce dernier est considéré comme fiancé.

2. Si une personne veut fiancer une fille, faut qu'il avance un cadeau même s'il est petit.

3. S'il n'a pas avancé un cadeau aux parents de la jeune fille, la fille ne sera plus sa femme.

4. Le frère issu du même père et la même mère hérite les droits du père

Concernant les fiançailles à la mort de celui-ci.

1. Une fille orpheline de père et qui n'a pas de frère majeur, peut se fiancer à son gré. Elle ne peut être contrainte à accepter un fiancé dont elle ne veut pas si elle se fiance la dot est versée à son frère de sang soit à ses parents du sang.

2. Une femme veuve ou divorcée se marie ou se fiance à son gré. La dot est versée soit au père soit au frère.

3. L'oncle paternel a droit à un chameau de 4 (quatre) ans. 8- L'oncle maternel a droit à un chameau de 2 (deux) ans.

4. La mère a droit à un chameau de 6 (six) ans. La moitié appartient à son mari s'il est vivant, elle garde le chameau entier si son mari est mort. 10- Le demi-frère a droit à un chameau de 3 (trois) ans.

5. Tout le reste de la dot revient au père ou celui qui a pris sa place comme chef de famille.

CHAPITRE XIV

LE RAPT

Les amendes :

1-Rapt d'une jeune fille sans autorisation mais ramenée inviolée : 2 chameaux de 6 ans

2- d'une jeune fille sans autorisation de personne et violée : 4 chameaux de 6 ans

3-Tout complice d'un rapt : 1 chameau de 6 ans

4. Rapt d'une veuve avant le délai de viduité de 4 mois et 10 jours : 7 chameaux

5- Rapt d'une femme mariée ou fiancée : 7 chameaux

6-Lorsqu'un auteur de rapt déjà amendé par cet acte, continue encore à déclarer que la fille qui lui a été arrachée est sa femme, il est de nouveau possible de l'amender d'un chameau de (4) quatre ans ou 14 (quatorze) chèvres

1. Un enfant naturel enlevé par une personne il sera amendé de : 2 chamelles de 6 ans

2. Enlèvement d'une personne sous prétexte qu'il est son créancier, une amende de 4 (quatre) chameaux ou 1000 000 Fr. CFA.

Histoire des Toumagra, lignée régnante des toubou

Les Toumagra ont un ancêtre commun, le 1er derde, au 16ème siècle, Mahamat kordofori, lui-même d'origine du Bornou, selon un Arrière petit fils du Sultan.

A sa mort, éclatèrent de querelles de succession entre 3 de ses fils. Ils quittèrent le Tou, Tibesti à la demande des sages qui avaient conseillé de se rendre au Tiye, kawar pour s'inspirer de l'expérience de succession.

L'histoire dit qu'un des fils était resté à Achounouma, ancien siège du sultanat de Dirkou où à la vue de verdure il s'exclama « Eche, Noumay » (c'est un village ou ville en Teda) d'où la déclinaison Achounouma.

Les descendants de celui qui resta à Achinouma, sont appelés Touma-



Honorable Abagana Agimi, Chef de Canton de Dirkou de la lignée Tchiféda

gra blalian. Ainsi, renonçait au trône de Tibesti.

Les 2 autres continuèrent à Fachi pour l'arbitrage du Agramaa.

Le candidat malheureux, fâché se déclara «Anwou goudi» par déformation Gouna (une autre personne) déniait son appartenance au clan), il continua au Sud. Ses

descendants montent au kidi dans le Manga, Agadem notamment.

Au Kawar, dans le canton de Dirkou deux branches de toumagra, les kilimada (les enfants de Kili) et le tchiféda (les enfants de Tchiffé) se succèdent au trône à tour de rôle.

A. Chegou
Envoyé spécial

Liste des Maïs qui se sont succédé au trône de Dirkou

Nom et prénoms	Date de début et fin de règne	Nom et prénoms	Date de début et fin de règne
Derdé Assama		Maï Edenou	
Derdé Bila		Maï Dossi	
Derdé Owoma		Maï Abba Adjì	1870 à 1870
Derdé Mamane		Maï Seleymana	1880 à 1888
Maï Abdallah		Maï adam	1896 à 1904
Maï Boucar	1850 à 1861	Maï Adjì Omar	1908 à 1920
Maï Dounoma	1870 à 1880	Maïna Chigou	1923 à 1935
Maï Dounoma Gana		Maï Mamane Bada	1990 à 1997
Maï Boucar	1888 à 1896		
Maï Sidi Yoskouma	1904 à 1908		
Maï Moustapha	1935 à 1937		
Maï Abari Madi	1943 à 1990		
Abagana Agimi	1997		
13			

Sources : Agi Marda Taher, ancien député, ancien Préfet et Elh Laouel Moussa, Prince du Kawar

Rites des morts au Kawar



Une foule en recueillement

Dans un passé pas si lointain, au Kawar, la mort d'un proche s'accompagnait des rituels et des pratiques qu'on peut qualifier de païens ou tout au moins non islamiques.

Dans toutes les sociétés presislamiques, le rapport avec la mort est ritualisé pour d'une part exorciser la peur autour de ce voyage vers l'inconnue et d'autre part perpétuer la mémoire du disparu avec tout le respect dû aux morts. Au kawar d'hier, plus que la mort, ce sont tous ces récits de fantômes, des revenants, des âmes errantes des personnes mortes de soif... qui nous tétanisaient. Dès qu'un proche disparaissait, les enfants étaient soumis à un blindage à coup d'amulettes et de poudrage. L'odeur chimique de madama, un produit ocre dégageait en nous ... la mort.

On interdisait aux enfants de regarder le cortège mortuaire. Avant l'avènement des branquarts, La dépouille gisant sur des rachis frais de dattiers était portée au dessus de la tête. La mine des porteurs et le silence perturbés par

les froufrou des palmes personnaient la mort.

Si par inadvertance, on croisait cette procession, on prenait un nombre compté de crottins de chèvre qu'on lançait en sa direction.

L'usage voudrait aussi qu'une fois le corps mis sous terre qu'on regardait le domicile mortuaire sans regarder derrière soi.

Le retour du cimetière donnait de l'entrain aux pleurs, plaintes et aux chansons mortuaires des pleureuses

Le talent de certaines était tel qu'elles arrachaient des larmes même auprès des cœurs les plus endurcis.

Il y avait des séances de lecture du Coran et les différentes aumônes, de 3 jrs, la quarantaine et l'année. On disait que pour les enfants leurs viatiques étaient sur le van.

Mais il y avait plus : comme si la mort arrêtaient la vie, toutes les réjouissances populaires tels que le tam tam à la place publique, les cérémonies de joie étaient suspendues.

Toute la communauté portait le

deuil pendant au moins les 40 si entre temps un autre événement triste arrivait, la quarantaine se prolongeait.

Les proches du défunt, les femmes en particulier étaient soumis à des règles strictes : pas de maquillage, pas de port de bijoux, même la vie intime n'y échappait pas. Elles étaient astreintes au Bide-nou.

Quant à la veuve, elle se privait même de nourriture de peur de qu'en -dira -t-on et éviter ainsi de fréquents besoins naturels. Elle se contentait du sable nu comme couchette avec comme l'unique habit Latoulassé noir, un tissu en soie noué en dessous de l'aisselle... Elle était une sorte de mort-vivant. Après le délai de viduité, l'épouse explorée sortait de l'isolement mais reconnaissable avec un pagne/couverture beige rappelant étrangement le linceul. De nos jours avec les enseignements islamiques, nombre de ces pratiques sont enterrées.

Chégou Abdourahamane
Envoyé spécial ANP

Bilma ou le château d'eau du Kawar

Par CHEGOU Abdourahamane, envoyé spécial de l'ANP



Bilma, Forage d'Aboubou

Aujourd'hui capitale administrative du Kawar, Bilma était déjà au 9^{ème} siècle mentionnée dans des nombreux écrits des auteurs arabes comme une ville "Madina'n Bilma". Dans le passé, en raison de sa situation géographique, à l'extrémité sud de la palmeraie du Kawar, lieu d'arrivée des caravanes du Bornu et d'Agades par Fachi, réputée pour ses salines et ses mines d'alun, elle était une cité commerciale florissante. De toutes les contrées, on y convergeait pour le troc des dattes et sel contre des vivres auprès des caravaniers du sud et de l'ouest.

Symbole de cette prospérité, la ville comportait un mur d'enceinte ou fortification avec 4 portes, un gassar avant leur démolition en 2006. Le Gassar est encore visible dans un état de délabrement avancé.

Le site de la vieille ville en ja-

chère est toujours repérable avec ses quartiers et ses places chargées de symboles. L'honorable chef de canton de Bilma,



Bilma : Monument Amédée Dromard, à la mémoire d'un officier colonial français tué en 1909 au puits d'Achegour

Kalaoui Abari Korso pointe du bout de sa canne de commandement les quartiers Tchibourriye, extrémité sud-ouest, Tchiintchiye (ouest), Keynari, Bouloussouboubour, N'gandarma, Gassatchia ou Djongorrom, au centre, ce dernier quartier est encore repérable pour le commun de visiteur en raison du puits éponyme, tou-

jours en activité. Il existait aussi des lieux dédiés à certaines cérémonies ou fêtes religieuses tels que Kibaye ou N'gandarma. A l'occasion de Maouloud, on lisait le coran et chantait les louanges du prophète en ces lieux où le chef du canton s'y rendait, exécutait des pas de danse, livrait son message avant de rejoindre son palais.

Le destin de cette paisible communauté de sauniers et des maraichers- des riches jardins de luzernes et d'arachides arrosés par une multitude de sources- bascula un jour de

janvier 1905.

Une mission conduite par le lieutenant AYASSE y fit son entrée dans la nuit du 7 au 8 janvier, ouvrant l'ère de la domination coloniale.

Venant de N'GUIGMI par AGADEM, cette mission de reconnaissance devrait anticiper

(Suite en page 56)

Histoire

(Suite de la page 55)

l'occupation du KAWAR afin de contrecarrer les visées des TURCS qui envisageaient la même opération depuis 1902 au mépris des accords qui définissaient les possessions des différentes puissances coloniales.

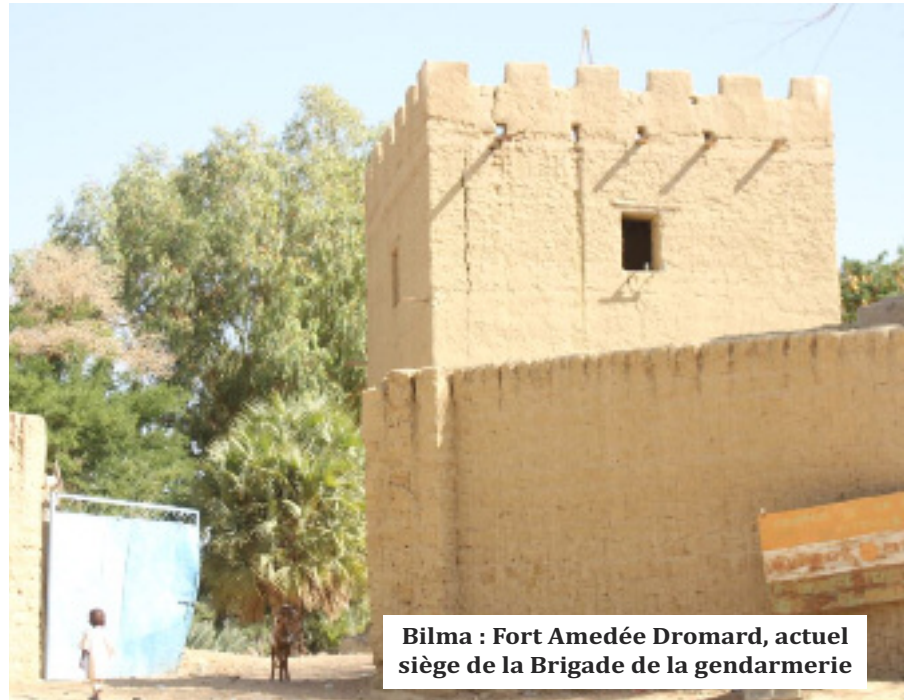
Ce fût la première apparition de la force coloniale française au KAWAR.

Après un bref séjour, la mission quitta BILMA le 13 janvier 1905 pour regagner ses bases afin de mieux préparer le retour.

Un an plus tard, après quelques hésitations sur la véritable conduite à adopter, une autre patrouille de reconnaissance conduite par le lieutenant CREPIN quitta GOURE par arriver à Bilma le 13 juin 1906 où lui parvint l'ordre d'occuper définitivement les lieux.

Le 15 août 1906, le Commandant GADEL, Chef du territoire Militaire de Zinder fût son entrée également à Bilma pour y joindre la mission précédente.

Le 2 septembre 1906, la mis-



Bilma : Fort Amedée Dromard, actuel siège de la Brigade de la gendarmerie

sion se heurta dans à la première résistance Toubou sous la conduite d'un jeune homme de 26 ans dont on connaîtra l'identité que plus tard, Athman Kollomi.

Au cours de l'accrochage, le Sergent FOURRIER PAGOT est tué. Il donnera son nom au futur fort de CHIRFA qui sera édifié en 1933. C'était la première victime française au KAWAR.

Le 1^{er} novembre 1906, le Commandant GADEL, rédigea l'or-

dre N° 204/R qui proclame l'occupation définitive du Kawar et définit désormais la mission dévolue à ce poste : « ... maintenir la paix et la tranquillité des Oasis... et de leurs habitants.... Contre les incursions des nomades pillards.... qui viendraient à troubler la sécurité des routes caravanières... ».

Après avoir dressé les plans du Blockhaus, le Commandant GADEL rentra à Zinder pour laisser le commandement du poste au lieutenant CREPIN.

Bilma avait connu divers statuts : poste militaire, cercle, subdivision, sous-préfecture et préfecture.

Bien qu'auréolée de son rang de capitale politique, Bilma vit aujourd'hui au plan économique et commercial à l'ombre de Dirkou, carrefour de toutes les transactions. ■

Sources : Archives coloniales et témoignages



Bilma : vue de la vieille mosquée

La chefferie de Bilma



L'Honorable Kélawi Abari Korso, Chef du Canton de Bilma, en arrière plan des ruines de la fortification de la vieille ville

La chefferie de Bilma est divisée en deux grandes familles à savoir «Aria» et «Achana», selon Mamadou Madigouh Kanembou.

La famille Aria est subdivisée en deux concessions. La première concession comprend les familles de Aba Chegou Bosso, de Laouel Maina et de Chegou Diri; quant à la 2^{ème} concession Ara, elle regroupe les familles de Limane Laouge et celle de Mamadou Madigouh Kanembou. La famille Achana, elle est constituée uniquement des ascendants et descendants de Tchiari Gombo.

On retient que six grandes familles prétendent au trône de la chefferie de Bilma.

Source : lettre du 7 octobre 1958 de l'ex-caporal Mamadou Madigouh Kanembou, prince

17 chefs ou Tchiari se sont succédé au trône de la Chefferie de Bilma depuis 1815

Il s'agit de :

- Hassane Hadji Amarma Aissami (1815-1855)
- Mangara Bokar (1855-1860)
- Fotteur Bokar (1860-1870)
- Dounama Fotteur (1870-1876)
- Hadji Mamadou (1876-1879)
- Mamada Fotteur (1879-1885)
- Dogo Konkoulou (1885-1891)
- Mai Mamadou Abami (1891-1894)
- Chegou Fotteur (1894-1898)

- Hadji Dirkouma (1898-1901)
- Laouge Sidi (1901-1908)
- Sidi Mamadou (1908-1938)
- Mamadou Chegou (1938-1958)
- Abba Chegou Bosso Mamadou (1958-1993)
- Abari Korso Chegou Bosso (1993-2002)
- Limane Laouge Nasser (2003-2011)
- Kelaoui Abari Korso (depuis juin 2012)

Quelques images de la cérémonie d'intronisation du Chef de canton de Fachi



Le Chef de canton de Fachi se dirigeant à la place Djakalmadji



Honorable Kiari Sidi Agrama entouré par le
Chef de canton de Dirkou et le rep



Fachi, une scène de réjouissance
lors de l'intronisation



Le Maire de la
le c



Lors de la cérémonie d'intronisation

Quelques images de la cérémonie d'intronisation du Chef de canton de Fachi



Accueilli par son hôte Honorable représentant du Sultan de l'Aïr



Le maire de la commune de Fachi prononçant son discours de bienvenue



Honorable chef de canton de Fachi brandissant le sabre symbole du pouvoir



Une vue des invités (Maire de Dirkou, Djado et de Bilma)



Puits de l'Arbre du Ténééré



Mare de Bilma



Vue d'une carrière d'extraction de sel à Bilma



Fort de Bilma en ruines



L'ancienne cité de Guezibi Gassar



Vestiges de la colonisation, ici un monument à la mémoire d'un officier colonial et les reliques du phare de navigation guidant les caravaniers

